

■ VALACTA
Ce qu'il faut savoir
avant de passer à
la traite robotisée

■ DOSSIER
**Recherche en
alimentation
animale**

200HO06528 DE-SU

NOMINEE

NUMERO UNO X MASSEY



IMMUNITÉ+



A2A2

FF 117 • DV 109 • CS 2,83

Pro\$ 2119 • IPVG 3090

CDN MACE*12/16

Ladys-Manor Nomnee
Shush-ET, TB86-2A É.-U.

Photo : Beth Herges

**DES VACHES GESTANTES
À LA 1^{RE} INSÉMINATION**

ciadq
Concevons l'avenir



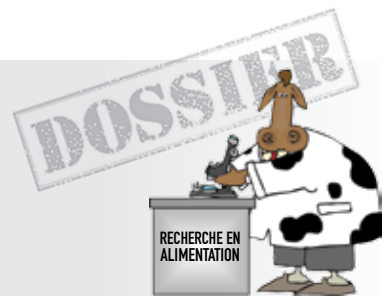
ÉDITORIAL

Exclure la gestion de l'offre de l'ALÉNA5

ACTUALITÉ

Quand le conventionnel s'inspire du bio

Contrôle de la mammite, lutte contre les mauvaises herbes, bien-être animal... Les producteurs biologiques ont développé des méthodes qui suscitent l'intérêt des producteurs conventionnels.7



DIMINUER LA PROTÉINE BRUTE DES RATIONS

Bon pour les producteurs et l'environnement

Qui a dit qu'environnement et économie doivent s'opposer? En production laitière, avantage économique et environnement peuvent aller de pair lorsqu'on réussit à diminuer la protéine brute des rations tout en maintenant la production de lait et de protéines du lait.11

CONCENTRATION EN VITAMINE B₁₂ DU LAIT

Peut-on aider les vaches à faire mieux?

Des travaux de recherche ont permis de tracer un portrait de la situation concernant la concentration en vitamine B₁₂ du lait des troupeaux québécois et d'identifier les facteurs alimentaires qui affectent sa concentration dans le lait.14

L'effet des minéraux sur la teneur en matière grasse du lait

Les minéraux de la ration des vaches laitières peuvent affecter la teneur en matière grasse du lait. Voyons comment!16



PROACTION

Démêler le vrai du faux

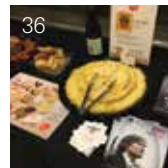
Au cours de l'automne 2016, 22 formations sur proAction ont été offertes à quelque 600 producteurs de lait du Québec. Ces formations ont fait ressortir certains éléments d'information qui circulent parfois parmi les producteurs, mais qui ne sont pas toujours justes. Voici donc l'occasion de tester vos connaissances et de démêler le vrai du faux.20



VALACTA

Les robots de traite, est-ce pour moi? Quelques pistes de réflexion.

Même si on ne compte que 9 % des fermes laitières du Québec qui opèrent maintenant en traite robotisée, la plupart des producteurs laitiers envisageront tôt ou tard cette option, si ce n'est déjà fait.22



REPORTAGE À LA FERME

FERME SCH

S'ajuster à la croissance rapide de production

Si la production a grimpé de plus de 15 % au cours des deux dernières années, encore faut-il être en mesure de produire le lait requis dans le temps demandé. Stéphane Blanchette de la Ferme SCH de Saint-Charles-sur-Richelieu était prêt.....30



MÉDECINE VÉTÉRAIRE

La biosécurité à la ferme: une ferme protection

Mettre en place un plan de biosécurité à la ferme contribuera à mieux contrôler les maladies infectieuses à l'intérieur du troupeau et à vous éviter bien des tracas.. 34

LES PRODUCTIONS SUPÉRIEURES DE VALACTA26

LES PRODUITS LAITIERS S'ANNONCENT36

FROMAGES D'ICI41

PARLONS NUTRITION42

À PROPOS DE LA PRODUCTION44

AILLEURS DANS LE MONDE50

LA RECETTE51

L'ACTUALITÉ LAITIÈRE EN BREF52



Notre lait,
notre fierté!

**VOTRE exposition laitière canadienne !
STRATFORD, ON CANADA
5-6 AVRIL 2017**



**FOIRE COMMERCIALE REGROUPANT
PLUS DE 350 EXPOSANTS
DU SECTEUR LAITIÈRE !**



**ÉVÉNEMENTS NATIONAUX
DU SECTEUR LAITIÈRE
PREMIÈRE SEMAINE D'AVRIL**



Fièrement commandité par :



**DE RETOUR
À LA DEMANDE GÉNÉRALE !**



**400 PI DE GÉNÉTIQUE
ET D'INNOVATION**

INNOVATION • FORMATION

DAIRYXPO.CA

GÉNÉTIQUE • ACCUEIL



info@dairyxpo.ca | 519.838.0117



1809658

Exclure la gestion de l'offre de l'ALÉNA



Depuis que Donald Trump s'est officiellement installé à la Maison-Blanche, comme beaucoup de secteurs névralgiques de l'économie et de citoyens, nous sommes inquiets.

En effet, la nouvelle administration états-unienne veut renégocier l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) à l'avantage des États-Unis et l'industrie laitière américaine a formellement signalé au nouveau président qu'elle souhaite obtenir plus d'accès à notre marché. Il va sans dire que le gouvernement canadien devra résister à ces pressions.

Les producteurs laitiers américains bénéficient de subventions prévues dans le Farm Bill, adopté en 2014 et doté d'un budget de 1 000 milliards de dollars US sur dix ans. À cela, il faut ajouter des avantages concurrentiels devant lesquels nous ne pouvons rivaliser, tels que des conditions climatiques plus favorables, l'accès à de la main-d'œuvre à faible coût et l'utilisation d'hormones de croissance interdites au Canada.

De 1993, année précédant l'entrée en vigueur de l'ALÉNA, à 2015, les importations de produits laitiers états-uniens au Canada ont explosé. Elles sont passées de 24 000 tonnes, valeur de 50 millions de dollars canadiens, à 149 000 tonnes, valeur de 475 millions de dollars canadiens. Même s'ils accaparent la part du lion de nos importations de produits laitiers, les États-Unis cherchent toujours de nouveaux moyens pour nous exporter leurs surplus. Leur appétit n'est jamais satisfait.

Au Canada, la gestion de l'offre est une politique agricole légitime qui repose sur l'appui réglementaire du gouvernement et la gestion des importations. Elle est un choix porteur pour l'économie de la société québécoise et canadienne. Nous ne recevons aucune subvention gouvernementale pour soutenir nos revenus, tout le contraire de nos voisins du Sud. Abandonner ce modèle signifierait refiler la facture aux contribuables, sans aucune garantie d'économie pour les consommateurs.

Comme tous les agriculteurs, nous travaillons fort pour nourrir notre pays. Et nous en sommes fiers. Nous avons collectivement choisi la gestion de l'offre pour gérer au mieux les risques associés aux impondérables de notre secteur. C'est notre bouclier contre les crises de revenus qui affectent régulièrement les producteurs européens et états-uniens et que leurs gouvernements tentent de régler à même les trésors publics. C'est également un outil juste et efficace qui contribue au respect des engagements d'Ottawa en matière de sécurité alimentaire.

Devant les demandes de l'industrie laitière américaine, nous exigeons de notre gouvernement qu'il affirme son soutien absolu envers la gestion de l'offre et de refuser toutes concessions d'accès supplémentaires à notre marché et toutes réductions tarifaires.

Bruno Lévesque

président

DIRECTEUR
Charles Couture

**RESPONSABLE DE LA REVUE AUX PLQ ET
RÉDACTEUR EN CHEF**
Jean Vigneault

JOURNALISTE ET SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Yvon Gendreau

COLLABORATEURS
Agriculture et Agroalimentaire Canada, CIAQ, CRAAQ, Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval, Grappe de recherche laitière, Groupes-conseil agricoles du Québec, ITA, Les Producteurs laitiers du Canada, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Novalait, Réseau laitier canadien, Réseau canadien de recherche sur la mammité bovine et la qualité du lait, STELA/INAF, UPA, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement, Université McGill, Valacta

VENTES
pub@laterre.ca
Tél. : 450 679-8483, poste 7579

DIRECTEUR DES VENTES
Pierre Leroux, poste 7290, pleroux@laterre.ca

REPRÉSENTANTS PUBLICITAIRES
Sylvain Joubert, poste 7272
Marc Mancini, poste 7264
Représentant ventes nationales
Daniel Lamoureux, 1 877 237-9826
Fax : 450 670-4788
Courriel : ads@laterre.ca

ADMINISTRATION
Vincent Bélanger-Marceau

TIRAGE ET ABONNEMENTS
Lisa Higgins

CONCEPTION GRAPHIQUE
Sonia Boucher, Groupe Charest inc.

RÉVISION LINGUISTIQUE ET CORRECTION
Marie LeBlanc

PHOTO DE LA COUVERTURE
Banque photos

PRÉIMPRESSION
La Terre de chez nous

IMPRESSION
Imprimerie Transcontinental

TARIFS D'ABONNEMENT
Un an : 19,55 \$; deux ans : 29,32 \$; trois ans : 39,09 \$
Tél. : 450 679-8483, poste 7274
abonnement@laterre.ca

CORRESPONDANCE
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :

Le producteur de lait québécois
555, boulevard Roland-Therrien, bureau 415
Longueuil (Québec) J4H 4G3
Tél. : 450 679-0530, poste 8306
Télec. : 450 679-5899
Courriel : plq@lait.qc.ca
Site Internet : www.lait.org

Dépot légal : Bibliothèque & archives nationales Québec
3^e trimestre 1980
Bibliothèque & archives Canada
ISSN 0228-1686

Poste-publications, convention n° 40028511
Courrier 2^e classe, enregistrement n° 5066

Toute reproduction totale ou partielle du *Producteur de lait québécois* est interdite sans l'autorisation du rédacteur en chef.



Les
Producteurs
de lait
du Québec



Petite histoire de la technologie à la ferme :
un seau dans le temps!
J'ai hâte de voir les commentaires
de nos amis Facebook!

COMMANDER

le recueil de caricatures
Le diable est aux vaches

Le recueil de caricatures *Le diable est aux vaches* regroupe 60 caricatures de Charles Kohnen, parmi les meilleures déjà parues dans la revue *Le producteur de lait québécois*.

Ce recueil de caricatures vous est offert en promotion à 10 \$, taxes et livraison incluses.

Vous pouvez le commander par téléphone au **450 679-0540**, poste 8306 ou en envoyant un chèque (à l'ordre des Producteurs de lait du Québec) ainsi que votre nom, adresse et numéro de téléphone à l'adresse suivante :



Obtenez
votre
exemplaire!

**Les Producteurs de lait
du Québec
Maison de l'UPA
555, boul. Roland-Therrien,
bureau 415
Longueuil (Québec)
J4H 4G3**

Quand le conventionnel s'inspire du bio

- Contrôle de la mammite, lutte contre les mauvaises herbes, bien-être animal... Les producteurs biologiques ont développé des méthodes qui suscitent l'intérêt des producteurs conventionnels.

« En production biologique, la prévention prend une importance cruciale, souligne la conseillère Julie, du Club Lait bio. Il n'y a pas de *plasters*. Cela inclut bien sûr le confort des animaux. »

Jasmin Mathieu se veut un producteur rigoureux. Il se tient constamment à l'affût d'idées et de façons de faire qui pourraient renforcer l'efficacité, la productivité et, ultimement, la rentabilité de son entreprise. Il est copropriétaire de la ferme Caribou, située à La Plaine, au nord de Montréal, où l'on retrouve 140 vaches en lactation, un quota de 196 kilos de matière grasse et 352 hectares en culture.

La ferme Caribou est en production conventionnelle, mais le producteur a tenu à participer à la visite de la ferme biologique Y. Lampron & fils lors de la journée laitière INPACQ de juillet dernier. « J'ai bien aimé ma visite, commente-t-il. Il y a toujours quelque chose à tirer d'une visite sur une ferme qui a des façons de faire différentes des vôtres. » Il a été inspiré entre autres par la façon dont ces producteurs en stabulation libre traitent les vaches dont un quartier est atteint par la mammite. « Ça m'a décidé à patenter un équipement pour traire un quartier séparément, décrit-il. J'ai une vache en ce moment qui produit 45 kilos de lait. C'est dommage de jeter tout ce lait parce qu'il y en a le quart contaminé. »

« Les premières années d'opération du salon de traite, poursuit-il, on évitait tout ce qui pouvait entraîner une perte de temps. Maintenant, on soupèse davantage. Ce ne serait pas nécessairement grave d'immobiliser le carrousel si on fait du lait supplémentaire tout en favorisant notre comptage leucocytaire. D'un mois à l'autre, notre comptage se tient autour des 150 000. Alors, certains mois on a la prime, d'autres mois, pas. La prime représente 700 dollars par mois. Ce n'est pas rien! Dans ces conditions, traire séparément un quartier infecté peut s'avérer rentable. »

Jasmin n'est pas le seul producteur conventionnel à avoir visité la ferme Y. Lampron & fils. Pierre, un des propriétaires, confirme que la chose n'a rien d'exceptionnel. « La plupart des producteurs conventionnels que nous accueillons songent à passer au biologique, dit-il, mais il y en a aussi un certain nombre qui viennent simplement chercher des idées. Ils souhaitent par exemple réduire leurs achats d'intrants pour des raisons économiques ou environnementales, sans aller à l'extrême comme nous le faisons dans le bio. »



Ces dernières années, Guy Tanguay a recommencé à faire sortir ses vaches la nuit. Il compte maintenant réimplanter des pâturages.

En production bio à Saint-Sébastien, en Estrie, Florent Lapierre fait un constat semblable. « Les troupeaux bio sont en meilleure santé et possèdent une meilleure longévité, estime-t-il. Je crois que ça porte les producteurs conventionnels à se questionner. »

UNE IMAGE EN MUTATION

Il semble que l'image entretenue par les producteurs conventionnels au sujet des fermes bio ait changé ces dernières années. Avant, elles étaient souvent perçues comme artisanales, plutôt « brinç-a-branch ». Mais il est devenu évident que certaines fermes bio n'ont absolument rien à envier aux conventionnelles du point de vue des équipements, de la productivité et de la rentabilité.

Conseillère au Club lait bio qui, comme son nom l'indique, regroupe des producteurs biologiques, Julie Lauzon constate elle aussi ce regain d'intérêt. « Récemment, on a collaboré à la tenue d'une rencontre sur l'utilisation du robot de traite en production bio, raconte l'agronome. Je crois que près de la moitié des participants étaient des producteurs conventionnels. Ils s'intéressaient par exemple à la façon dont s'y prennent les producteurs bio équipés de robots de traite pour envoyer leurs vaches au pâturage. Il existe plusieurs approches pour harmoniser robots et pâturages. En ce moment, mes clients avec les meilleures productions ont des robots

de traite avec des vaches qui vont au pâturage. »

La gestion des pâturages constitue un des sujets qui intéressent le plus les producteurs conventionnels. « Comme la paissance est obligatoire en bio dans les étables à attaches, les producteurs ont développé des façons de faire applicables aussi en production conventionnelle, souligne l'agronome François Labelle, conseiller en production biologique chez Valacta. Avec une bonne régie, les pâturages peuvent fournir un fourrage de haute qualité à un coût de revient très concurrentiel. »

Guy Tanguay est l'un de ces producteurs conventionnels qui a « redécouvert » les vertus de la paissance. Le producteur de Saint-Gervais, dans la région de Bellechasse, s'intéresse au bio sans avoir pour l'instant de projet de conversion. « On en est à évaluer la faisabilité et l'intérêt d'une conversion », dit-il en précisant avoir suivi une formation sur la production laitière bio dispensée par Valacta.

« Pendant quelques années, on a gardé les vaches à l'intérieur en permanence, raconte ce détenteur d'un quota de 54 kilos. On a éprouvé des problèmes liés au confort et à la ventilation. Alors, on s'est mis à laisser sortir les vaches la nuit dans un pâturage de quelques acres et on a observé une belle amélioration de la santé du troupeau : membres en meilleur état, amélioration des performances de reproduction, etc. »

Ajoutez un PLUS+ à votre ferme™

avec les solutions intégrées que
seul DeLaval peut offrir



+ Productivité

“

Une seule personne peut s'occuper du troupeau et avoir du temps pour autre chose. Nos vaches ont l'air zen! Le VMS est incroyable. La productivité des vaches a augmentée de plus de 15% en 1 an et les cellules somatiques sont descendues autour de 100 000.

”

**Gaston Proulx, Jean-Bernard Proulx,
Marie-Noëlle Belcourt**

We live milk
Nous vivons le lait

Pour plus d'information, veuillez visiter votre concessionnaire autorisé DeLaval local, ou delaval.ca

DMD Picard Enterprises Inc
Ste-Anne-des-Plaines, QC
1-855-524-5453

Bilodeau & Fils 2002 Inc.
Montmagny, QC
418-248-5908

Les Équipements
A Provencher & Fils Inc.
Ste-Eulalie, QC
819-225-0225

Les Équipements Agri-Lait
Saint-Bruno, Lac Saint Jean, QC
418-343-2250

Les Équipements AgriLeader Inc.
Ormstown, QC
450-829-3773

Les Équipements J.P.L. Inc.
Saint-Pascal, QC
418-492-6852

Marcel Morissette Inc.
Ste-Claire, PQ
418-883-3388

Richard Grenier Enr.
Maskinongé, QC
819-227-2371

Service Agromécanique Inc.
Saint-Clément, QC
418-963-2177

Service Laitiers Agri-Pro Inc.
Ange-Gardien, Rouville, QC
450-293-1011

Technico-Lait Inc.
Coaticook, QC
819-849-2663

Équipement Aubin
Palmarolle, QC
819-787-2569



www.delaval.ca

Δ est une marque déposée de Tetra Laval Holdings & Finance S.A. et DeLaval est une marque déposée/service de DeLaval Holding AB © 2016 DeLaval Inc. DeLaval, 150-B Jameson Drive, P.O. Box # 4600 Peterborough, Ontario K9J 7B7, CANADA.

DeLaval



La ferme Charpierre combine robots et pâturages. Les vaches vont paître deux fois par jour.

« Cette année, on va franchir une étape de plus et réaménager des pâturages sur six hectares, poursuit-il. On a déjà pratiqué la paissance intensive, mais on l'avait abandonnée quand on était passé à la RTM. »

Par ailleurs, inspiré par sa formation bio, Guy Tanguay a travaillé beaucoup ces derniers temps sur la composition de sa ration. « On limite à 40 % la proportion de grains dans la ration, incluant le grain du maïs ensilage, indique-t-il. Quand on a adopté la RTM, on avait déjà dépassé les 50 %. J'ai réalisé que c'est facile d'atteindre les 40 % avec de bons fourrages. » Précisons que sa production moyenne atteint 9500 litres à 4,2 % de gras et 3,45 % de protéine. Il ajoute : « J'estime que c'est un bon niveau de production compte tenu de ce que coûte la ration. On n'utilise pas de concentrés coûteux. Nos coûts d'alimentation se situent d'ailleurs sous la moyenne. »

DES SUBSTITUTS AUX FERTILISANTS, PESTICIDES ET ANTIBIOTIQUES

Les méthodes de lutte contre les mauvaises herbes et d'enrichissement

du sol utilisées dans le bio soulèvent également beaucoup de curiosité. Comme celle combinant une céréale d'automne et un engrais vert. « On sème une céréale d'automne, par exemple le seigle, pour nettoyer les champs de mauvaises herbes et pour protéger le sol en hiver contre l'érosion, décrit Hélène Beaumont, du Club agroenvironnemental de l'Estrie. Comme le seigle démarre tôt au printemps, il contraint la croissance des mauvaises herbes. La récolte étant plus hâtive, cela permet aux producteurs de faire l'épandage des fumiers et d'implanter un engrais vert comme la moutarde et le radis. De cette façon, le fumier est bien optimisé et la culture suivante bénéficie de l'apport de l'engrais vert et de son effet sur la structure du sol, sans compter que les vers de terre ont de quoi bien se nourrir. »

« Les producteurs bio ont des pratiques qui peuvent très bien s'appliquer à l'agriculture conventionnelle, ajoute l'agronome. L'implantation des céréales d'automne, les semis d'engrais vert, les semis d'intercalaire et le faux semis en sont des exemples. »

La même remarque vaut pour les techniques utilisées dans l'étable. « À priori, il y a beaucoup de ressemblances entre la régie d'une étable bio et celle d'une étable conventionnelle si on ne tient pas compte des pâturages, note François Labelle. Même genre de fourrages, même genre de concentrés. La grosse différence, c'est l'accent mis sur la prévention. Comme les éleveurs bio ne peuvent pas utiliser d'antibiotiques, sauf dans des circonstances exceptionnelles, ils misent à fond sur la prévention : identification des pathogènes, ordre de traite, propreté des animaux, technique de traite... Tout ça est bien connu. Quand c'est bien fait, ça marche ! J'ai des producteurs bio dont le comptage leucocytaire se tient sous les 200 000 depuis des années. »

« Sans oublier l'importance de l'exercice pour le bien-être et la santé des animaux, conclut l'agronome. Les producteurs conventionnels y sont de plus en plus sensibles. Ils s'aperçoivent qu'on ne peut pas laisser les vaches attachées tout le temps. Et tant qu'à les sortir, certains se disent : pourquoi ne pas les envoyer au pâturage ! » ■

DIMINUER LA PROTÉINE BRUTE DES RATIONS

Bon pour les producteurs et l'environnement

Par **HÉLÈNE LAPIERRE**, agronome, chercheuse, **DANIEL OUELLET**, chercheur, Centre de recherche et de développement, AAC, Sherbrooke, et **DORIS PELLERIN**, agronome, professeur titulaire, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, Université Laval



- **Qui a dit qu'environnement et économie doivent s'opposer? En production laitière, avantage économique et environnement peuvent aller de pair lorsqu'on réussit à diminuer la protéine brute des rations tout en maintenant la production de lait et de protéines du lait.**

Pour savoir comment y arriver, des chercheurs québécois, Hélène Lapière et Daniel Ouellet du Centre de recherche et de développement d'Agriculture et Agroalimentaire Canada à Sherbrooke, en association avec Doris Pellerin de l'Université Laval, ont investigué les facteurs affectant

l'utilisation métabolique de la protéine alimentaire. Les protéines vraies sont constituées de 20 unités de base, les acides aminés, qui eux-mêmes sont caractérisés par la présence d'azote (alors que les gras et les glucides n'en contiennent pas). Ces chercheurs ont innové en suivant le cheminement de la protéine ingérée, en passant par la protéine fabriquée dans le rumen, la protéine digérée dans l'in-

testin, l'utilisation métabolique des acides aminés absorbés dans le sang jusqu'à la fabrication de la protéine du lait, à partir de ces acides aminés, dans la glande mammaire.

En effet, les acides aminés sont comme les lettres et les protéines, comme de très longs mots. Pour un mot sans faute, on doit écrire toutes les lettres nécessaires dans le bon ordre. Équilibrer les rations pour les acides aminés, c'est un peu comme jouer au Scrabble en choisissant nos lettres plutôt que de les piger au hasard. On aura besoin de moins de lettres pour écrire un certain nombre de mots si on les choisit. De même, la vache peut fabriquer les mêmes protéines laitières avec moins d'acides aminés si la ration est bien équilibrée.

Les travaux des chercheurs ont permis de mieux quantifier les apports réels en acides aminés et l'utilisation de ces acides aminés pour soutenir différentes fonctions métaboliques, définissant ainsi les besoins réels de la vache. Par exemple, une partie des protéines que l'on retrouve dans l'intestin ne proviennent ni des microorganismes du rumen ni de la protéine alimentaire. Il s'agit plutôt de protéines introduites dans le système digestif par l'animal lui-même, par exemple la salive, les enzymes digestives, les cellules mortes des parois du rumen ou de l'intestin, etc. Dans une estimation des apports de la ration, il est primordial de pouvoir dégager

EN UN CLIN D'OEIL

CHAMP D'APPLICATION : Alimentation des vaches laitières

OBJET DE LA RECHERCHE/ÉLÉMENTS D'INNOVATION : Réévaluation des apports, des besoins et de l'efficacité d'utilisation des acides aminés chez la vache laitière; étude de l'impact économique de ces changements à la ferme.

RETOMBÉES POTENTIELLES : Amélioration de l'efficacité de l'utilisation des protéines alimentaires : diminution des coûts de production et des déjections azotées dans l'environnement.

RECHERCHE SUBVENTIONNÉE PAR : Programme Cultivons l'avenir-2, Grappe de recherche laitière – 2 : Les Producteurs de lait du Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada, le Réseau laitier du Canada.

POUR EN SAVOIR DAVANTAGE : Hélène Lapière, agronome, Ph. D. Helene.Lapierre@agr.gc.ca; Daniel Ouellet, Ph. D. Daniel.Ouellet@agr.gc.ca; Doris Pellerin, agronome, Ph. D. Doris.Pellerin@fsaa.ulaval.ca.



Vaches qui attendent impatiemment leurs rations expérimentales.

des mesures globales de transit des protéines dans le système digestif, ce qui constitue vraiment un apport net à l'animal vs ce qui n'est finalement que du recyclage. Les mesures de l'utilisation des acides aminés par le système digestif, le foie et la glande mammaire ont permis de quantifier l'efficacité de l'utilisation des acides aminés absorbés qui est variable, alors

que la plupart des modèles la considéraient comme fixe. Ces connaissances uniques s'implantent graduellement dans les modèles de formulation de rations, ce qui permet d'améliorer l'équilibre entre les apports et les besoins en acides aminés de la vache haute productrice.

Ainsi, lorsqu'on diminue la quantité de protéines brutes des rations alimen-

taires des vaches et qu'on l'équilibre avec une bonne quantité de protéine vraie et un dosage approprié d'acides aminés essentiels, les vaches utilisent plus efficacement les protéines qu'elles consomment. Elles produisent alors autant de lait et autant de protéines laitières, mais en consommant moins de protéines brutes. Puisque la fraction protéique de l'alimentation est la plus dispendieuse, l'entreprise laitière en ressort gagnante. Réduire la teneur en protéine dans les rations laitières de 18,1 % à 16,5 %, ce qui est réaliste, permettrait de réduire l'excrétion annuelle de l'azote de 7 000 tonnes et d'économiser 1,01 \$/hl de lait, soit une économie nette de plus de 7 000 \$ pour une ferme moyenne au Québec. Pour les producteurs québécois, puisque le Québec livre 36 % de la production canadienne, cela représente plus de 30 millions de dollars annuellement d'économie.

De plus, la diminution de protéine brute dans les rations entraîne aussi une réduction appréciable de la quantité d'azote excrété. En effet, tout l'azote ingéré qui n'est pas sécrété



Vaches sous expérimentation logées individuellement pour mesurer le métabolisme des protéines.



Distributeur d'aliments qui permet de contrôler précisément le moment et la quantité de ration offerte à chaque vache.

en protéines du lait ou supportant un bilan protéique positif (gain de poids, gestation) est éliminé dans le fumier. L'excès de l'azote absorbé, soit sous forme d'acides aminés ou sous forme d'ammoniaque si un surplus de protéine dégradable est alimenté, est excrété dans l'urine sous forme d'urée. Cette fraction d'azote étant très volatile, elle ne sera pas retournée au sol quand le fumier sera utilisé comme amendement, il s'agit donc d'une perte nette. En ajustant les rations pour obtenir un apport équilibré de protéine vraie et d'acides aminés, il est possible de rapidement diminuer de 15 % les déjections azotées, et ce, sans diminuer la productivité des vaches. Comme l'azote contribue à la pollution des nappes phréatiques, à la production de protoxyde d'azote (un puissant gaz à effet de serre) et à la formation de fines particules atmosphériques, cette nouvelle approche offre une façon de diminuer ce polluant dans l'environnement.

Les impacts environnementaux sont aussi très importants. Au Québec, en 2013, le secteur de l'agriculture a rejeté 9,2 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère, soit 7,5 Mt équivalent CO₂. Réduire la protéine brute de la ration de 18,1 % à 16,5 % diminuerait substantiellement l'équivalent CO₂ rejeté : le N₂O produit par les vaches et celui produit directement ou indirectement par le sol diminueraient globalement de 11 %. Selon la projection du prix du carbone établie par le gouvernement canadien, 10 \$ la tonne dès 2018 et 50 \$ en 2022, on réaliserait une économie de 2 250 000 \$ et 11 250 000 \$, respectivement. De plus, bien que très difficilement quantifiable, une réduction de l'empreinte environnementale des productions animales améliore toujours son acceptabilité sociale. ■

Plus de succès
avec PÖTTINGER!



NOVACAT | Faucheuses



JUMBO | Remorques



SERVO | Charrues



AEROSEM | Semoirs pneumatiques



TERRADISC | Déchaumeurs à disques

PÖTTINGER Canada Inc.
650 route 112, Saint-Césaire, Qc J0L 1T0,
Tél. : 450 469-5594, Sales.canada@poettinger.ca

Nous sommes là où vous vous trouvez.
www.poettinger.ca

PÖTTINGER

CONCENTRATION EN VITAMINE B₁₂ DU LAIT

Peut-on aider les vaches à faire mieux?

Par Mélissa Duplessis et Christiane L. Girard, agronomes, chercheuses, Centre de recherche et de développement de Sherbrooke, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Roxane Robichaud, agronome, étudiante à la maîtrise, et Doris Pellerin, agronome, professeur titulaire, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, Université Laval



- Des travaux de recherche ont permis de tracer un portrait de la situation concernant la concentration en vitamine B₁₂ du lait des troupeaux québécois et d'identifier les facteurs alimentaires qui affectent sa concentration dans le lait.

Savez-vous quel aliment contient la meilleure source naturelle de vitamine B₁₂ pour l'humain? Bien oui, il s'agit du lait! Voilà une autre bonne raison d'être fier de travailler chaque jour pour l'industrie laitière. Quel est le rôle de cette vitamine B en nutrition humaine? Une carence affecte entre autres la division cellulaire, le système immunitaire et le système nerveux. Des études récentes ont démontré que, chez les gens âgés, la concentra-

tion plasmatique de vitamine B₁₂ est un bon indicateur de la rapidité de la dégénérescence neurologique et du déclin cognitif.

Les légumes et les fruits sont dépourvus de vitamine B₁₂, celle-ci étant synthétisée seulement par les bactéries. Par contre, les aliments d'origine animale, particulièrement ceux des ruminants, contiennent une bonne quantité de vitamine B₁₂. En effet, leur rumen contient des milliards de bactéries ayant la capacité de synthétiser cette vitamine!

Des études précédentes

ont démontré qu'en plus d'être une excellente source de vitamine B₁₂, les produits laitiers contiennent une forme de cette vitamine qui est hautement biodisponible. Selon les tables nutritionnelles, un verre de lait de 250 ml devrait fournir environ 46 % de l'apport quotidien recommandé en vitamine B₁₂. D'où l'expression bien connue, un verre de lait, c'est bien... mais deux, c'est mieux! Mais qu'en est-il du lait produit par les fermes québécoises?

Une étude précédente réalisée par notre équipe sur 15 fermes laitières québécoises a montré que les concentrations en vitamine B₁₂ du lait des vaches en début de la lactation sont très variables d'une ferme à l'autre: une différence de 85 % entre celles ayant la plus faible et la plus haute concentration a été notée. Les différences dans la composition des rations utilisées dans les fermes pourraient expliquer ces résultats, puisque les bactéries synthétisant la vitamine B₁₂ dans le rumen sont affectées par l'alimentation de la vache. Cependant, compte tenu du faible nombre de fermes participantes, cette étude n'a pas permis d'identifier le ou les facteurs responsables

EN UN CLIN D'OEIL

CHAMP D'APPLICATION : Alimentation animale

OBJET DE LA RECHERCHE/ÉLÉMENTS D'INNOVATION : Concentration en vitamine B₁₂ du lait et lien avec l'alimentation.

RETOMBÉES POTENTIELLES : Proposer des stratégies afin d'optimiser la valeur nutritionnelle du lait en augmentant sa teneur en vitamine B₁₂ et en assurant un apport constant aux consommateurs.

RECHERCHE SUBVENTIONNÉE PAR : Programme de recherche en partenariat sur la préservation et l'amélioration de la valeur nutritive des aliments en lien avec la santé.

POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE : Mélissa Duplessis, Ph. D., agr., Agriculture et Agroalimentaire Canada Melissa.Duplessis@canada.ca.

des différences de concentration en vitamine B₁₂ du lait. Les chercheurs ont donc voulu aller voir plus loin.

MISE EN CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Un total de 4 440 vaches holsteins (1513 vaches en première lactation et 2927 vaches en deuxième lactation et plus) localisées dans 100 troupeaux laitiers québécois ont participé à l'étude. Les fermes ont été visitées une fois entre novembre 2014 et juin 2015. Pour chaque vache présente dans le troupeau, un échantillon de lait de la traite du matin a été récolté. Un échantillon de tous les aliments servis aux animaux a été récolté et analysé en laboratoire.

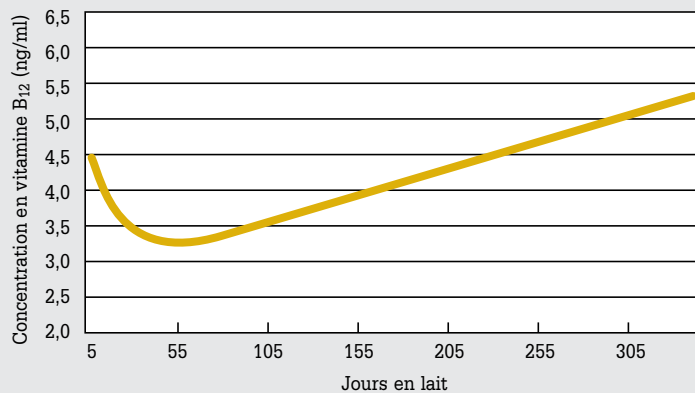
PORTRAIT DE LA CONCENTRATION EN VITAMINE B₁₂ DU LAIT AU QUÉBEC

La concentration moyenne en vitamine B₁₂ par vache est de 4,2 ng/ml. Entre la vache ayant la plus faible concentration et celle qui a la plus haute concentration, l'écart est de 500 %.

La concentration en vitamine B₁₂ du lait des vaches en première lactation est 10 % plus basse que celle des vaches en deuxième lactation et plus. La concentration en vitamine B₁₂ du lait varie aussi selon les jours en lactation (Figure 1), comme la concentration de gras et de protéine. Les plus faibles concentrations sont observées vers 50-55 jours en lait.

Un verre de 250 ml de lait des troupeaux participant à l'étude comble

FIGURE 1. CONCENTRATION EN VITAMINE B₁₂ DU LAIT SELON LES JOURS EN LAIT



entre 27 % et 63 % de l'apport quotidien recommandé en vitamine B₁₂. Le lait d'un peu plus de 50 % des fermes n'atteint pas le seuil de 46 % de l'apport quotidien recommandé mentionné précédemment.

PRODUIRE UN LAIT RICHE EN VITAMINE B₁₂ COÛTE-T-IL PLUS CHER?

Pour répondre à cette question, les troupeaux participant à l'étude ont été divisés en 4 groupes selon leur concentration moyenne en vitamine B₁₂ et leur marge sur coût d'alimentation (c.-à-d. revenu du lait moins le coût de l'alimentation) :

- 1) Haute concentration en vitamine B₁₂ du lait – Marge élevée
- 2) Haute concentration en vitamine B₁₂ du lait – Marge basse
- 3) Faible concentration en vitamine B₁₂ du lait – Marge élevée
- 4) Faible concentration en vitamine B₁₂ du lait – Marge basse

Les résultats montrent qu'il est possible de produire un lait contenant une haute concentration en vitamine B₁₂ tout en maintenant une marge élevée. Les caractéristiques de la ration de ces 4 groupes ont ensuite été comparées. Les troupeaux présentant une haute concentration en vitamine B₁₂ du lait et une marge sur coût d'alimentation élevée offraient aux vaches en lactation des rations contenant plus d'énergie et de glucides non fibreux et moins de fibres. À l'inverse, dans les troupeaux où la concentration en vitamine B₁₂ et la marge sur coût d'alimentation étaient basses, la ration servie avait un pourcentage plus élevé d'ensilage d'herbe sous forme de balle ronde et un pour-

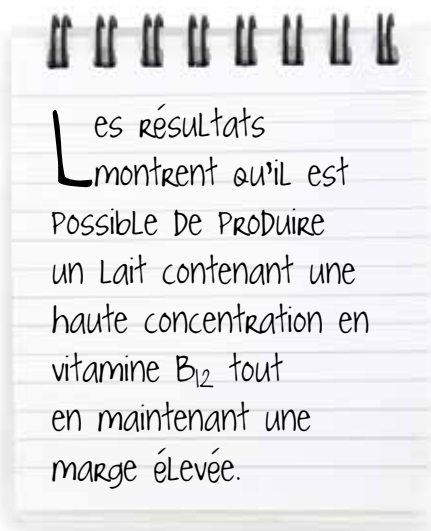
centage plus bas d'ensilage d'herbe hachée et d'ensilage de maïs. Il est à noter que le pourcentage de concentré offert aux animaux n'était pas différent selon les groupes.

CE QUE L'ÉTUDE A MIS EN LUMIÈRE

La concentration en vitamine B₁₂ du lait est très variable selon les animaux et les troupeaux. Le lait de plus de la moitié des fermes étudiées ne contient pas la quantité de vitamine B₁₂ indiquée par les tables de valeurs nutritionnelles des aliments. Cependant, les résultats de notre étude démontrent clairement qu'il est possible, sous les conditions d'élevage actuelles, de modifier la régie nutritionnelle pour augmenter la concentration en vitamine B₁₂ du lait, et ce, tout en maintenant la rentabilité de l'entreprise.

Prenant en compte les bénéfiques santé d'un apport suffisant et constant en vitamine B₁₂ et le fait que la vitamine B₁₂ du lait semble être mieux absorbée que sous sa forme synthétique, le développement de stratégies nutritionnelles économiquement viables visant à optimiser la concentration de vitamine B₁₂ dans le lait des vaches aidera à renforcer la perception positive des consommateurs et à attirer l'attention d'une population vieillissante croissante préoccupée du maintien de sa santé.

Les travaux ont été rendus possibles grâce à la collaboration des producteurs laitiers qui ont activement participé à l'étude et de celle de Liliana Fadul-Pacheco, Valérie Audet, Isabelle Duval et Valérie Beaudet pour l'aide lors de la collecte de données et le soutien technique. ■



L'effet des minéraux sur la teneur en matière grasse du lait

Par [RACHEL GERVAIS](#), [ÉDITH CHARBONNEAU](#) et [YVAN CHOUINARD](#), agronomes, professeurs, et [ANGEL RENE ALFONSO AVILA](#), doctorant, Département des sciences animales, Université Laval



■ Les minéraux de la ration des vaches laitières peuvent affecter la teneur en matière grasse du lait.

Voyons comment!

Augmenter la teneur en matière grasse du lait des vaches de son troupeau est un moyen dont dispose le producteur pour augmenter le bénéfice net de son entreprise. Pour une ferme de taille moyenne, accroître le taux de matière grasse de 0,2 kg/hl peut signifier des revenus supplémentaires de plus de 2 600 \$ annuellement. Pour la même entreprise, ce montant pourrait atteindre 5 000 \$ si le taux de matière grasse du lait augmentait de 0,4 kg/hl.

Mais quels sont les outils disponibles pour augmenter la teneur en matière grasse du lait? Le conseiller en nutrition animale aura tôt fait de vous rappeler que l'alimentation est sans doute l'aspect de la régie du troupeau sur lequel il faut miser pour l'obtention de résultats à court terme.

LE PROFIL MINÉRAL DE LA RATION AFFECTE D'ABORD LE FONCTIONNEMENT DU RUMEN

Pour soutenir les performances de production de la vache laitière d'aujourd'hui, il est nécessaire de préparer des

ration riches en énergie et en protéine, et donc en aliments concentrés. Cependant, les proportions élevées de concentrés incorporées aux rations peuvent perturber le bon fonctionnement du rumen et modifier les populations microbiennes. Ces changements auront un impact sur la façon dont les microbes du rumen transforment les lipides contenus dans les ingrédients de la ration. Cela revêt une importance particulière puisque, selon les conditions de fermentation, la présence de certains microbes peut favoriser l'apparition de ces acides gras spécifiques (voir encadré). Ces acides gras (18:2 trans-10, cis-12) pourront alors s'échapper du rumen, être absorbés dans l'intestin de l'animal, emprunter la circulation sanguine et finalement être prélevés par la glande mammaire. Or ceux-ci sont reconnus pour nuire à la synthèse de la matière grasse laitière. Les recherches des dernières décennies nous ont permis de bien comprendre l'effet de ces acides gras spécifiques sur le fonctionnement de la glande mammaire. Toutefois, il reste beaucoup à faire pour déterminer précisément quelles sont les conditions d'alimentation qui favorisent l'apparition de ces acides gras, indésirables dans ces circonstances, ou encore d'établir comment il est possible de prévenir leur formation. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, encore aujourd'hui, le maintien du taux de matière grasse du lait demeure un des principaux défis en alimentation de la vache laitière.

EN UN CLIN D'OEIL

CHAMP D'APPLICATION : Alimentation des bovins laitiers.

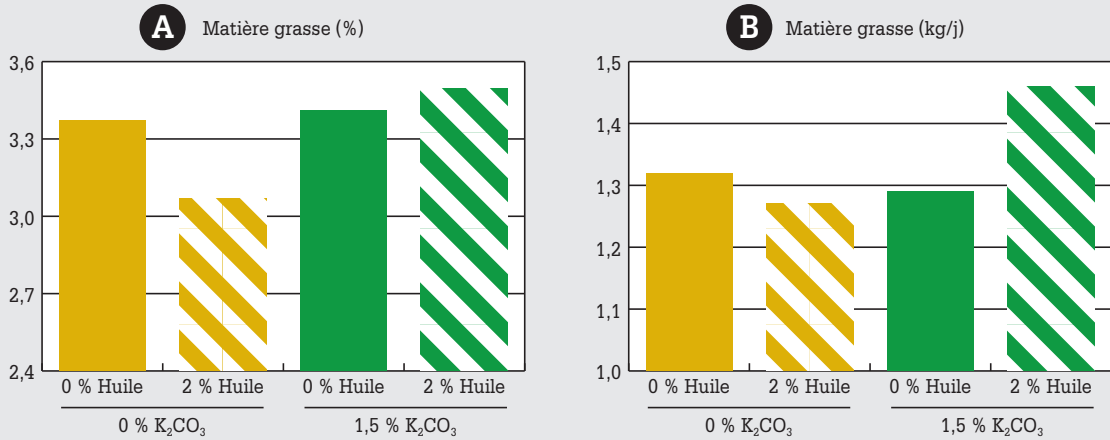
OBJET DE LA RECHERCHE/ÉLÉMENTS D'INNOVATION : Étude sur les effets d'un ajout de carbonate de potassium dans la ration sur la production et la composition du lait de la vache en début de lactation.

RETOMBÉES POTENTIELLES : L'avancement des connaissances scientifiques quant à l'impact du profil minéral de la ration sur les performances des animaux pour mieux cibler les stratégies d'alimentation qui ont un réel impact sur la production et la composition du lait de la vache en début de lactation.

RECHERCHE SUBVENTIONNÉE PAR : Programme de recherche en partenariat pour l'innovation en production et en transformation laitières avec des contributions du Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et de Novalait inc.

POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE : Rachel Gervais, Département des sciences animales, Université Laval, Rachel.Gervais@fsaa.ulaval.ca.

FIGURE 1. EFFET D'UN AJOUT DE 2 % D'HUILE DE SOYA ET/OU DE 1,5 % DE CARBONATE DE POTASSIUM (K₂CO₃) À LA RATION SUR (A) LA TENEUR ET (B) LA PRODUCTION DE MATIÈRE GRASSE DU LAIT CHEZ DES VACHES EN DÉBUT DE LACTATION



NOUVEAU
DE KUHN

COUPE ET SÉCHAGE RAPIDE

FAUCHEZ ET ÉPARGNEZ

ÉPARGNEZ JUSQU'À 4 000\$

Visitez notre site internet ou votre concessionnaire local pour les détails. Cette offre se termine le 31 mai 2017.





FC TC À PIVOT CENTRAL FAUCHEUSES-CONDITIONNEUSES

- Atelage Gyrodine 2-points ou à barre de tire pivotante pour des virages serrés
- Barre de coupe Optidisc® lubrifiée à vie et couteaux Fast-Fit™
- Système de conditionnement à doigts ou à rouleaux pour des ajustements précis à tout type de culture
- Peut faire des andains de 90% de la largeur de coupe pour un séchage accéléré

Largeur de travail de 10 pi 2 po, 11 pi 6 po et 13pi



INVESTISSEZ DANS LA QUALITÉ

Kuhn-Canada.com

Agritibi R. H.
Amos

Machinerie JNG Thériault
Amqui

Centre Agricole
Coaticook
Neuveville
Nicolet
Rimouski
Saint-Bruno
Saint-Maurice

Fernand Campeau et Fils
Dalhousie Station

Les Équipements Adrien Phaneuf
Granby
La Durantaye
Marieville
Upton
Victoriaville

Les Équipements Colpron
Huntingdon
Sainte-Martine

Les Entreprises R. Raymond
Kiamika

Garage Oscar Brochu
La Guadeloupe

J. René Lafond
Mirabel

Claude Joyal
Lyster
Napierville
Saint-Denis-sur-Richelieu
Saint-Guillaume
Stanbridge Station

Machineries Horticoles d'Abitibi
Poularies

Garage Parisien et Fils
Saint-André-Avellin

Machineries Nordtrac
Saint-Barthélemy
Saint-Roch-de-l'Achigan

Service Agro-Mécanique
Saint-Clément
Saint-Pascal

Services Agricole de Beauce
Saint-Georges
Sainte-Marie de Beauce

Machineries CH
Wotton

Trudel Equipment
New Liskeard, ON

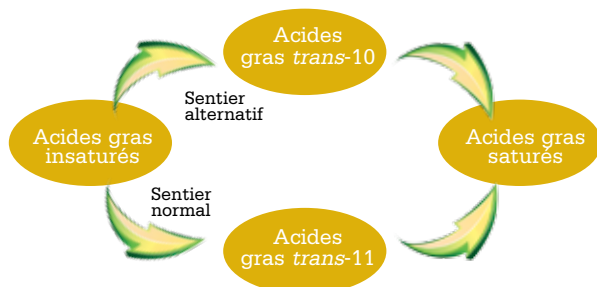
Machinerie de Ferme Kuhn inc. • Ste-Madeleine, QC • 888-808-5380

BIOHYDROGÉNATION DES ACIDES GRAS DANS LE RUMEN

Les lipides alimentaires subissent d'importantes transformations dans le rumen chez la vache laitière. Ainsi, les acides gras qui composent la ration sont complètement différents de ceux que l'on retrouve à la sortie du rumen, et qui sont disponibles pour l'absorption. Ce phénomène est connu sous le nom de biohydrogénation et est réalisé par les bactéries du rumen. En effet, les acides gras insaturés, abondants dans l'alimentation de la vache, nuisent à la fermentation ruminale. Pour se débarrasser de ces indésirables, les bactéries s'attaqueront aux insaturations des acides gras d'abord en les transformant (isomérisation en acides gras trans), puis en les éliminant complètement pour former des acides gras qu'on dit « saturés » (voir figure 3).

Selon les conditions du rumen, différents sentiers sont mis en place. Ainsi, certaines modifications dans l'alimentation des animaux, par exemple une trop grande concentration d'amidon rapidement fermentescible, entraînent des changements dans l'activité fermentaire qui se solderont par des modifications importantes des populations microbiennes. Cela aura pour répercussion de modifier les sentiers de biohydrogénation (sentier alternatif), ce qui favorisera l'apparition d'acides gras spécifiques qui ont un effet inhibiteur sur la synthèse de la matière grasse laitière.

FIGURE 3. BIOHYDROGÉNATION DES ACIDES GRAS DANS LE RUMEN



On sait aujourd'hui que le rapport fourrages/concentrés, la présence de fibres efficaces ainsi que la teneur et la composition en gras de la ration sont autant de paramètres qu'il est important de considérer pour maximiser la synthèse de la matière grasse laitière. Cependant, des travaux récents ont montré que le profil minéral de la ration pouvait aussi avoir un impact sur la teneur en matière grasse du lait. Plus précisément, des chercheurs américains rapportent que l'ajout d'un supplément de carbonate de potassium (K_2CO_3) à la ration pourrait prévenir l'apparition de ces acides gras qui affectent négativement la synthèse de la matière grasse laitière (Jenkins et coll., 2014).

Notre équipe de recherche s'est attardée à mieux comprendre comment et dans quel contexte un supplément

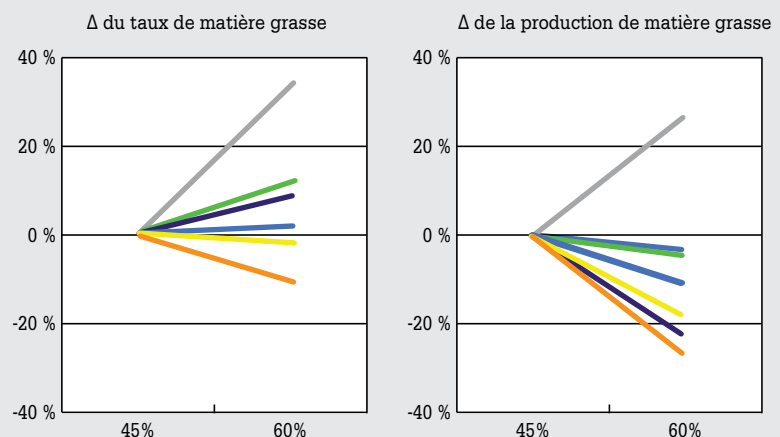
de K_2CO_3 peut influencer la synthèse de la matière grasse laitière chez la vache. En effet, il faut comprendre que l'ajout de K_2CO_3 à la ration des animaux augmente non seulement la teneur en potassium (K) de la diète, mais également sa différence alimentaire cations-anions (DACA) et son pouvoir tampon.

Notre première expérience, réalisée au Centre de recherche en sciences animales de Deschambault, avait donc comme objectif d'identifier lequel ou lesquels de ces facteurs avaient le plus d'impact sur la synthèse de la matière grasse laitière. Les résultats obtenus suggèrent que l'augmentation de la teneur en potassium de la ration permet de réduire spécifiquement l'apparition des acides gras associés à une chute de la teneur en matière grasse du lait. L'ajout de K_2CO_3 , au taux de 1,5 % de la matière sèche ingérée, a permis d'augmenter de 24 % la teneur en matière grasse du lait chez des vaches recevant des rations riches en aliments concentrés. Cependant, la production laitière de ces animaux étant réduite, l'ajout de K_2CO_3 à la ration n'a pas augmenté la quantité de matière grasse produite quotidiennement.

LES CARACTÉRISTIQUES DE LA RATION SONT DÉTERMINANTES DANS LA RÉPONSE AU TRAITEMENT

Une forte teneur en lipides dans la ration des vaches laitières est souvent

FIGURE 2. VARIATION DU TAUX ET DE LA PRODUCTION DE MATIÈRE GRASSE LAITIÈRE SUITE À UN CHANGEMENT DE LA TENEUR EN CONCENTRÉS DE LA RATION CHEZ DES VACHES LAITIÈRES EN DÉBUT DE LACTATION – CHAQUE LIGNE CORRESPOND À UN INDIVIDU



associée à l'apparition du syndrome de chute de la teneur en matière grasse du lait. C'est d'ailleurs ce que nous avons observé dans une deuxième expérience où des lipides ont été ajoutés à la ration (figure 1). Dans ce cas spécifique, l'ajout de K_2CO_3 à la ration a permis d'éviter cette chute de teneur en matière grasse du lait (figure 1A), augmentant du même coup la production quotidienne de matière grasse (figure 1B). C'est donc dire que l'ajout de K_2CO_3 à la ration peut aider à maintenir le taux de matière grasse du lait des animaux recevant des rations riches en concentrés. Cependant, cet effet dépendra des autres caractéristiques de la ration, notamment sa teneur en lipides.

TOUTES LES VACHES N'ONT PAS ÉTÉ CRÉÉES ÉGALES

Les résultats de ces expériences nous aident à mieux comprendre comment l'ajout de K_2CO_3 à la ration peut influencer les performances de la vache laitière. Toutefois, fait inattendu, ces travaux de recherche nous ont également montré à quel point la réponse à une augmentation de la teneur en concentrés dans la ration peut être différente d'un animal à l'autre.

La figure 2 illustre qu'une augmentation de la teneur en concentrés de 45 % à 60 % de la matière sèche de la ration a eu des effets complètement opposés chez les animaux. Certaines vaches produisaient un lait plus riche en matière grasse avec une ration plus riche en concentrés, alors que pour d'autres, ce changement a entraîné l'effet contraire, soit une réduction marquée de la teneur ou de la production de matière grasse laitière. Ainsi, pour élaborer des stratégies alimentaires efficaces, on comprend que les efforts de recherche devront se poursuivre afin d'identifier les facteurs à l'origine de cette variabilité entre animaux. Cela permettra aussi d'établir des critères de sélection pour les animaux les plus aptes à utiliser efficacement des rations riches en concentrés. ■

Réf. : Jenkins, T.C., W.C. Bridges Jr, J.H. Harrison et K.M. Young (2014). Addition of potassium carbonate to continuous cultures of mixed ruminal bacteria shifts volatile fatty acids and daily production of biohydrogenation intermediates. *Journal of Dairy Science*, 97: 975-984.

SOYEZ PRÊT.



LA SÉRIE FARMALL

UNE CONSTRUCTION ET UNE PUISSANCE INCROYABLES

- MOTEURS DIESEL ÉCONOMIQUES À 4 CYLINDRES
- TRANSMISSION SEMI POWERSHIFT DISPONIBLE

PRESSE À BALLES RONDES

ROBUSTE, FIABLE ET DURABLE

- UN PRESSAGE RAPIDE AVEC UNE DENSITÉ ÉLEVÉE ET CONSTANTE
- SIMPLICITÉ D'ENTRETIEN POUR PLUS DE TEMPS DANS LE CHAMP

LE RÉSEAU CASE IH DU QUÉBEC, LE SEUL RÉSEAU ENCORE FAMILIAL

CENTRE AGRICOLE INC.

NICOLET-YAMASKA
BERTHIERVILLE
SAINT-AURICE
COATICOOK
SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN
BAS-SAINT-LAURENT
WOTTON
NEUVILLE

LES ÉQUIPEMENTS ADRIEN PHANEUF INC.

GRANBY
UPTON
MARIEVILLE
VICTORIAVILLE
LA DURANTAYE
SAINT-CLET
SAINTE-MARTINE
HUNTINGDON

SERVICE AGROMÉCANIQUE INC.

SAINT-CLÉMENT

CLAUDE JOYAL INC.

LYSTER
NAPIERVILLE
SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU
SAINT-GUILLEAUME
STANBRIDGE STATION

LES ÉQUIPEMENTS R. MARSAN INC.

SAINT-ESPRIT, CTÉ MONTCALM



Tous droits réservés. Case IH est une marque déposée utilisée sous licence ou appartenant à CNH Industrial N.V., ses succursales ou ses filiales aux États-Unis et dans de nombreux autres pays.

189913





Par MARIE-PIER BEAUCHAMP, agente au programme proAction, Gestion du lait, et CATHERINE LESSARD, agronome, directrice adjointe, Recherche économique, PLQ

Démêler le vrai du faux


AU COURS DE L'AUTOMNE 2016, 22 FORMATIONS SUR PROACTION ONT ÉTÉ OFFERTES À QUELQUE 600 PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC. CES FORMATIONS ONT FAIT RESSORTIR CERTAINS ÉLÉMENTS D'INFORMATION QUI CIRCULENT PARFOIS PARMIS LES PRODUCTEURS, MAIS QUI NE SONT PAS TOUJOURS JUSTES. VOICI DONC L'OCCASION DE TESTER VOS CONNAISSANCES ET DE DÉMÊLER LE VRAI DU FAUX.




LE PROGRAMME LAIT CANADIEN DE QUALITÉ (LCQ) SERA REMPLACÉ PAR LE PROGRAMME PROACTION.

  Le programme proAction est constitué de six volets dont feront partie les exigences de LCQ. On ne parlera plus de LCQ, mais plutôt du volet salubrité des aliments de proAction.

LA VÉRIFICATION DE PROACTION À LA FERME SE FERA AU MÊME MOMENT QUE LA VISITE POUR LE VOLET LCQ.

 Non seulement LCQ devient le volet salubrité proAction, mais également, les agents de validation de ce volet deviennent des agents de validation proAction. C'est-à-dire qu'ils valideront, lors d'une même visite, l'ensemble des exigences du programme selon votre cycle actuel de LCQ.

JE PEUX ME CONFORMER AUX EXIGENCES DES VOLETS BIEN-ÊTRE ANIMAL ET TRAÇABILITÉ SEULEMENT QUELQUES JOURS AVANT MA VALIDATION.

 Tous les producteurs de lait canadiens doivent appliquer les exigences de bien-être animal et de traçabilité à partir du 1^{er} septembre 2017, et ce, peu importe la date de leur validation.

J'AI UNE ÉTABLE À STABULATION ENTRAVÉE.
POUR RÉPONDRE AUX EXIGENCES DU PROGRAMME,
JE DOIS DÉPLACER MES VACHES POUR LES FAIRE VÊLER
DANS UNE AIRE DE VÊLAGE SPÉCIFIQUE.

❌ Les vaches peuvent rester dans une stalle entravée pour vêler, mais le dalot doit être recouvert (grillage ou autre) pour éviter que le veau ne s'y retrouve.

DANS LE PROGRAMME PROACTION, IL N'Y A AUCUNE
EXIGENCE PAR RAPPORT À L'EXERCICE DES VACHES.

✅ Les vaches peuvent être logées en stabulation libre ou entravée pourvu que le logement soit adéquat et leur procure du confort. De plus, le programme ne précise aucune norme sur les caractéristiques techniques des stalles (largeur, hauteur de barre d'attaches, etc.). Le logement est plutôt évalué selon la propreté des animaux et la présence ou non de blessures ou de boiteries.

IL N'Y AURA PAS DE FRAIS POUR LE PRODUCTEUR
CONCERNANT LA PREMIÈRE ÉVALUATION DES MESURES
AXÉES SUR LES ANIMAUX RÉALISÉE PAR HOLSTEIN CANADA.



À PARTIR DU 1^{er} SEPTEMBRE 2017, JE DOIS APPLIQUER
UNE MÉTHODE DE SOULAGEMENT DE LA DOULEUR LORS
DE L'ÉCORNAGE DES VEAUX.

✅ Avant de procéder à l'écornage, il sera obligatoire de prévoir une méthode de soulagement de la douleur. Pour les directives sur les produits à appliquer, veuillez consulter un médecin vétérinaire afin qu'il puisse vous aider selon la méthode d'écornage que vous utilisez.

JE PEUX CONTINUER DE COUPER LA QUEUE DE MES ANIMAUX
SI JE VOIS DES BÉNÉFICES À LE FAIRE.

❌ À partir du 1^{er} septembre 2017, la caudectomie (amputation de la queue) sera interdite au Canada. L'Ordre des médecins vétérinaires interdit d'ailleurs à ses membres d'effectuer cette pratique depuis le 1^{er} janvier 2017. Si l'amputation est nécessaire sur le plan médical (par exemple la queue est fracturée ou blessée), il faut consigner la raison justifiant l'opération.

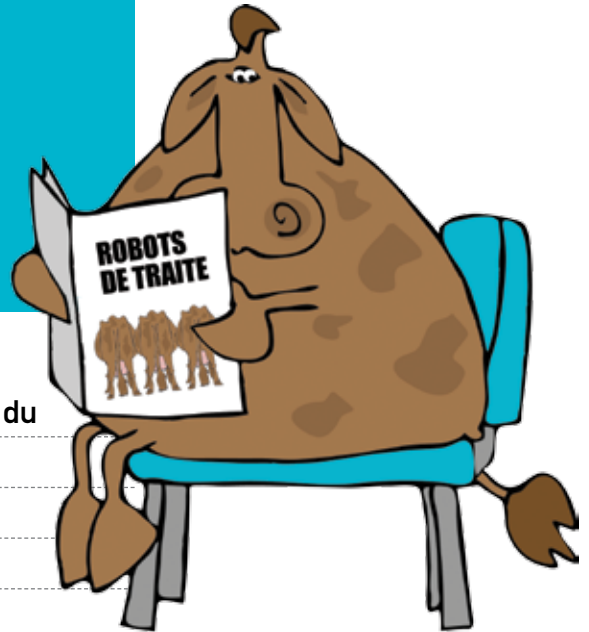


De janvier à début avril 2017, plus de 42 sessions de formation sur le programme proAction sont prévues dans toutes les régions du Québec. Pour y participer et en apprendre plus sur ce programme, les producteurs sont invités à communiquer avec le secrétaire de leur région pour connaître les détails.

Les informations relatives à ce programme sont aussi disponibles sur le site www.proAction.quebec.

Pour plus d'information sur le programme proAction, visitez le www.proaction.quebec.

Les robots de traite, est-ce pour moi? Quelques pistes de réflexion.



- Même si on ne compte que 9 % des fermes laitières du Québec qui opèrent maintenant en traite robotisée, la plupart des producteurs laitiers envisageront tôt ou tard cette option, si ce n'est déjà fait.

LES AVANTAGES DE LA TRAITE ROBOTISÉE

L'importance de la qualité de vie

Plusieurs avantages sont associés à la traite robotisée, mais ils ne génèrent pas tous directement des revenus pour rembourser les emprunts. Combien valent la qualité de vie, la flexibilité des horaires de travail, un travail moins dur physiquement? Ce sont là des motivations qui ressortent chaque fois qu'on questionne des agriculteurs qui pensent à installer un robot de traite. À juste titre d'ailleurs.

Dans une étude canadienne (Ferland et coll., 2016), on a demandé aux propriétaires de 213 fermes qui ont adopté la traite robotisée quel était leur principal élément de satisfaction. Pour 86 % d'entre eux, la réponse a été: l'amélioration de la qualité de vie.

Dans la même étude, on a demandé quel était le principal avantage relié à l'introduction de la traite robotisée (voir graphique 1). Six choix étaient proposés: flexibilité de l'horaire de travail, travail moins dur physiquement, gestion du troupeau plus facile, gestion des employés plus facile, amélioration de la rentabilité de la ferme

gestion des employés plus facile, amélioration de la rentabilité de la ferme et intégration de la relève.

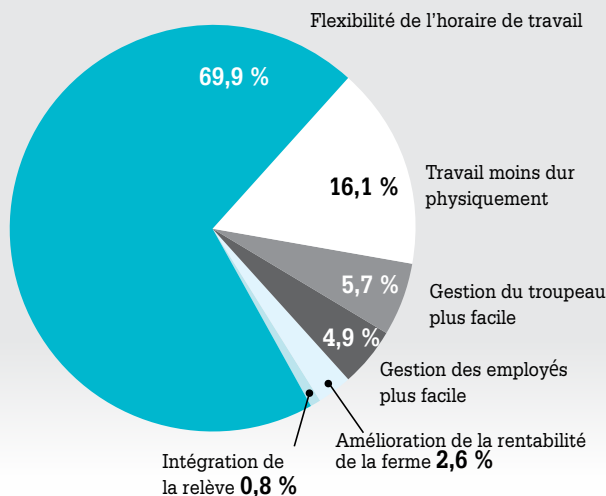
Les deux principaux avantages nommés par les producteurs sont: la flexibilité de l'horaire de travail et le travail moins dur physiquement. À eux seuls, ces deux avantages représentent 86 % des réponses données, et même s'il est difficile d'en quantifier la valeur, la flexibilité du travail se situe loin devant. Voici quelques exemples pour illustrer à quoi peut ressembler l'avantage d'un horaire flexible en traite robotisée:

- Passer plus de temps dans le champ pendant les pointes de travail (semis, récolte) sans devoir arrêter le chantier ou se faire remplacer à l'heure de la traite.
- Ne pas avoir besoin d'être si tôt à l'étable tous les matins.
- Pouvoir ajuster son horaire de travail en fonction d'une obligation familiale ou professionnelle.

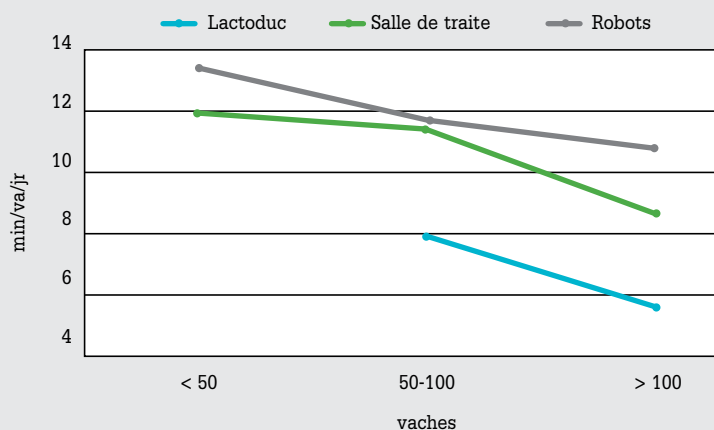
Les fameuses alarmes...

Comme dans bien des cas, plus un avantage est important, plus la contrepartie peut s'avérer contraignante. Si la traite robotisée offre la liberté d'organiser son temps, elle requiert

GRAPHIQUE 1 – AVANTAGE DE LA TRAITE ROBOTISÉE



GRAPHIQUE 2 – EFFICACITÉ DU TRAVAIL



aussi qu'une personne soit disponible 24 heures par jour et 365 jours par année pour intervenir s'il y a un problème avec le robot de traite.

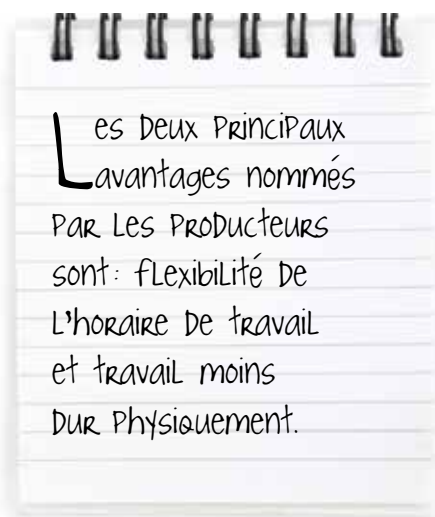
La ferme expérimentale de Derval, en France, a publié l'an passé un bilan sur les années d'utilisation de son robot de traite installé en 2008. Le rapport mentionne que, en moyenne, les alarmes survenant la nuit (19 h à 6 h) se produisent tous les 11 jours et que 5 à 10 minutes sont nécessaires pour corriger le problème. Dans sa réflexion, il est important pour le producteur de se questionner sur sa tolérance face à ces situations. Si pour certains la gestion des alarmes n'est pas un problème, pour d'autres, il peut s'agir d'un désagrément difficile à gérer. Certaines astuces permettent toutefois d'en limiter la fréquence :

- Assurer l'entretien du robot selon l'horaire (planifier plutôt qu'attendre et faire venir le concessionnaire en urgence).
- Garder le robot propre ainsi que les caméras qui localisent le trayon. Cela facilite la pose des gobelets trayeurs et minimise les échecs.
- Planifier les nettoyages automatiques du robot à des heures où l'on est présent dans l'étable. S'il y a un problème, on peut intervenir rapidement.
- Faire une inspection visuelle tous les jours et spécialement vers la fin de la journée afin de minimiser les bris au cours de la nuit.

L'efficacité du travail

Comment se compare le temps de travail à l'étable des fermes en traite robotisée par rapport à celles avec une salle de traite ou un lactoduc? On parle ici des tâches courantes telles que la traite des vaches, l'alimentation des vaches, des veaux et des génisses d'élevage ainsi que la régie et le soin des animaux, la santé et gestion du troupeau. Le graphique 2 présente le nombre de minutes/vache/jour travaillées dans 1 672 fermes laitières du Québec, au 31 décembre 2015.

Dans les fermes avec robot de traite, les mêmes tâches prennent 3 minutes de moins qu'en salle de traite et 5 minutes de moins que dans les étables traditionnelles avec un lactoduc. Fait intéressant, peu importe le système de traite, on remarque une amélioration moyenne de 2 minutes/vache/jour lorsque le nombre de vaches augmente de 50 à plus de 100 vaches.



L'addition du robot de traite permet un gain d'environ 2 minutes, ce qui correspond à la traite des vaches en tant que telle. Comme plusieurs installations robotisées sont récentes, de nombreuses fermes ont profité de cette occasion pour automatiser l'alimentation des vaches avec des convoyeurs et celle des veaux avec une louve. Cette mécanisation additionnelle ajoute un gain d'une minute/vache/jour.

Cette diminution du temps est réelle et importante, surtout pour la majorité qui va passer directement de lactoduc à robot de traite. Cependant, tout ce temps devra être consacré à l'apprentissage du logiciel, à la gestion des alarmes et à la régie du troupeau en traite robotisée tout de suite après le démarrage. Quand ces tâches seront bien intégrées (6 mois à 1 an), les économies de temps deviendront alors réelles. Des études européennes et américaines arrivent à une économie moyenne de temps de deux heures par robot de traite et cela ressemble aux deux minutes par robot avec 50 à 60 vaches par robot.

Les performances du troupeau

La production

Dans l'étude de Ferland et coll. (2016), on a mesuré une augmentation de 737 kg en production laitière entre le dernier contrôle avant le démarrage et 18 mois plus tard. La production a varié de 10 027 kg à 10 764 kg. Dans cette étude, les 65 fermes québécoises ont connu une augmentation de la même amplitude, soit 720 kg.

Cependant, la réalité a été très différente d'une ferme à l'autre: 20 % affichaient une baisse en production (en moyenne - 577 kg), 10 % ne présentaient pas de changement et 70 % affichaient une augmentation de production (en moyenne + 1 195 kg). Cela démontre l'importance d'une excellente préparation pour éviter les faux pas au démarrage.

Autre point à souligner, comme plusieurs démarrages de robot de traite se déroulent dans des bâtisses neuves ou rénovées, on peut présumer qu'une partie de l'augmentation de la production est attribuable à l'amélioration du confort.

Selon des statistiques de Valacta en date du 30 juin 2016, les robots présentaient un avantage de 536 kg sur

TABLEAU 1 – COMPARAISON DE CERTAINES CHARGES VARIABLES SELON LE SYSTÈME DE TRAITE

CHARGES VARIABLES	LACTODUC	SALLE DE TRAITE	ROBOT DE TRAITE
Reproduction (\$/hl)	1,73	1,24	1,18
Médicaments et vétérinaires (\$/hl)	2,92	2,58	2,37

TABLEAU 2 – COÛTS D'ENTRETIEN ANNUEL

	LACTODUC	SALLE DE TRAITE	ROBOT DE TRAITE
Coût d'entretien (\$/année)	2500	2500	7500

Réf. : Fournier et Beaugard, 2014

les autres systèmes de traite (9924 vs 9388) et 674 kg à l'échelle de tout le Canada (10 190 vs 9516). Depuis trois ans, nous compilons des statistiques sur les robots de traite et la variation est toujours de 500 à 600 kg en faveur des robots.

La santé et la reproduction

Les robots fournissent une quantité incroyable de données et ce sont autant d'occasions d'améliorer la santé du troupeau. On commence à voir l'influence de cette amélioration de la régie sur la baisse des frais variables reliés au troupeau. Dans une présentation des Groupes conseils agricoles du Québec (GCAQ) pour les grands troupeaux, en décembre 2016, on comparait les différents systèmes de traite (voir tableau 1).

La réduction des frais de reproduction est liée à l'emploi des systèmes de détection d'activité et c'est aussi vrai pour les salles de traite que les robots. On voit le même constat dans les chiffres d'intervalle de vêlage avec :

- 412 jours pour les lactoducs
- 404 pour les salles de traite
- 399 jours pour les robots de traite

Si on prend une production annuelle moyenne de 5 400 hl par robot, l'avantage des systèmes de détection d'activité représente 0,55 \$/hl ou près de 3 000 \$ sur les frais de reproduction, incluant l'utilisation des hormones.

En salle de traite et avec le robot de traite, l'avantage de détecter plus rapidement les problèmes de santé

est aussi important. On parle encore d'une économie de frais vétérinaires et médicaments de près de 3 000 \$ par année pour une détection hâtive des problèmes. Les nouvelles salles de traite sont de plus en plus informatisées et possèdent aussi des sondes pour détecter une variation dans la qualité du lait, entre autres. Dans leur cas, c'est presque des frais de 2 000 \$ de moins que les lactoducs.

Ces exemples démontrent combien il importe de transposer une partie du temps gagné par le robot de traite pour passer en revue les rapports de gestion de la santé du troupeau.

DES FRAIS À NE PAS OUBLIER

Le tableau 2 présente les frais moyens d'entretien annuel selon les différents systèmes de traite pour 60 vaches ou un robot de traite.

Ces frais ne contiennent pas les produits de lavage et de désinfection et les bains de trayons. En gros, comparativement aux autres systèmes, il en coûte 5 000 \$ de plus par année pour entretenir le robot de traite. C'est toutefois variable d'une ferme à l'autre. C'est aussi normal que l'entretien coûte un peu plus cher étant donné qu'il s'agit de haute technologie et que le système est en fonction 24 heures par jour.

Les coûts d'alimentation moyens en traite robotisée sont de 0,39 \$/hl comparativement à la moyenne des deux autres systèmes (Valacta, 30 juin 2016). Cela représente 2 100 \$ de plus par année.

UNE ÉCONOMIE DE MAIN-D'ŒUVRE?

Le critère qui varie le plus est sans doute la main-d'œuvre. Surtout dans le cas d'une ferme de 60 vaches au total. Ces fermes ont des charges de main-d'œuvre très variables et souvent elles profitent d'une main-d'œuvre familiale non rémunérée. On ne peut pas sauver ce qu'on ne paye pas! Il faut l'évaluer ferme par ferme. Le montant en main-d'œuvre est plus important avec un projet de 2 robots, parce que la plupart de ces fermes comptent un ou deux employés rémunérés.

Dans l'analyse des GCAQ en décembre dernier, lactoduc et salle de traite comportent des charges salariales de 5,96 \$/hl et 6,08 \$/hl respectivement et les robots de traite comportent une charge salariale de 4,65 \$/hl. C'est 1,37 \$/hl de moins que la moyenne des deux autres, ou 7 400 \$ par robot. Mais dans ce cas, on parle d'entreprises de plus de 100 vaches et qui ont en moyenne trois robots de traites.

VOUS ENVISAGEZ UNE EXPANSION?

En traite robotisée, la contrainte est le temps. Il y a une limite de traites que l'on peut effectuer et de vaches que l'on peut traire dans une journée. Cependant, il faut optimiser le robot avant de penser en ajouter un autre. Certaines fermes produisent actuellement plus de 80 kg de gras/jour par robot.

En conclusion, plusieurs éléments sont à considérer lorsque vient le temps de réfléchir à la possibilité de passer aux robots, et tout n'est pas qu'une question d'argent. Chose certaine, les producteurs avec robots de traite doivent, grâce à ce système, augmenter leur production et réaliser des économies s'ils veulent rentabiliser leur investissement.

N'hésitez pas à en parler aux producteurs qui sont passés par là ainsi qu'aux intervenants qui visitent des fermes en traite robotisée. Parlez de votre réflexion avec votre conseiller ou technicien Valacta. Ils pourront vous orienter vers nos ressources spécialisées pour l'accompagnement dans votre projet, quelle que soit l'étape où vous vous situez. ■



DES SOLUTIONS NOVATRICES
Ventilation mécanique et naturelle



ADOPTÉZ LE **POLYMAT G3**

Laissez le soleil entrer dans votre étable 12 mois par année !

- Système de guide sur rails
- Aucune accumulation de poussière
- Pas d'infiltration d'air
- Système silencieux
- Facile à installer
- Peut être automatisé

Contactez-nous afin de trouver votre distributeur local

1-800-361-1003 | www.ventec.ca | info@ventec.ca



Membres du Groupe Jolco / Jolco Group members

Les productions supérieures

Productions acceptées en **SEPTEMBRE 2016** ayant une MCR cumulative de **1 013 ET PLUS** • L'espace disponible ne nous permet pas toujours de publier tous les records de 1 013 et plus de MCR cumulative • Seuls les résultats qui répondent aux critères du Réseau laitier canadien sont ici publiés • Lactation sur une base de 305 jours • Le nom du taureau (père de l'animal) est généralement inscrit entre parenthèses à la suite du nom de la vache

Classe	Nom de la vache	N° d'enr. ou NIP	Date de vêlage	Âge A-J	Lait (kg)	% de gras	% de prot.	MCR lait	MCR gras	MCR prot.
AYRSHIRE JUNIOR 3 ANS	Kamouraska Dreamer Zola-Et (Bp) (Nexus Dreamer) Ferme Kamouraska 2000 inc., Kamouraska	107821519	09-15	3-134	12 330	5,64	3,46	359	486	378
AYRSHIRE SENIOR 3 ANS	Sous L'Ombre Burdette Dellia (Tb) (Palmyra Tri-Star Burdette) Fermes Spani et Fils inc., Granby	107407074	09-15	3-359	13 212	3,53	3,25	368	313	364
AYRSHIRE ADULTE 5 ANS +	Kellcrest Marci-Et (Tb) (Shady Walnut Conn) Kellcrest Farms Ltd., Howick	103495573	07-15	10-22	12 410	4,2	3,62	332	347	365
HOLSTEIN JUNIOR 2 ANS	Aria Windbrook Maraine (Bp) (Gillette Windbrook) Ferme Arla, Saint-Césaire	108737680	11-15	1-353	15 866	4,51	3,45	398	481	428
	Holdream Fever Rida2 (Crackholm Fever) Ferme Holdream, Saint-Honoré	108344372	10-15	2-51	17 233	3,5	2,88	423	395	382
	Holdream Dorcy Fillette (Bp) (Coyne-Farms Dorcy-Et) Ferme Holdream, Saint-Honoré	108344374	09-15	2-18	15 009	3,93	3,31	382	401	394
	Aria Lauthority Talysma (Bp) (Comestar Lauthority) Ferme Arla, Saint-Césaire	108624859	10-15	2-26	13 922	4,87	3,43	347	452	371
	Aria Dube Chancel (Tb) (Gibbs-I Claynook Dude) Ferme Arla, Saint-Césaire	108342967	11-15	2-91	15 057	4,1	3,31	361	398	375
	Progressive Upton Progressiv (Bp) (De-Su Trigger Upton 985-Et) Ferme Progressive, Saint-Éphrem-de-Beauce	108424981	05-15	1-364	13 143	4,6	2,92	352	435	323
	Kakouna Vc Letsnow Sue (Bp) (Velthuis Let It Snow) Ferme Saindon et Fils inc., Saint-Alexandre	107995753	06-15	1-350	12 929	4,11	3,38	346	382	367
	Ringo Bronze Sailing (Bp) (Premier-Kerndt Sailing-Et) Ferme Tétrault et Fils du Richelieu, Saint-Mathias	108594906	07-15	1-363	13 493	3,73	3,11	363	362	349
	Holdream Aftershock Robinewood (Bp) (Ms Atlees Sht Aftershock-Et) Ferme Holdream, Saint-Honoré	108344383	10-15	1-323	13 751	3,91	2,97	357	374	332
	Purstein Lavanguard Mimi (Bp) (Comestar Lavanguard) Ferme Charles Charette et Fils inc., Saint-Léon	108161961	07-15	2-22	12 930	3,97	3,33	343	364	353
	Holdream Fever Rideau (Tb) (Crackholm Fever) Ferme Holdream, Saint-Honoré	108344380	10-15	1-364	13 158	4,56	3,11	333	405	322
	Purstein Stanleycup Laynie (Bp) (Gillette Stanleycup) Ferme Charles Charette et Fils inc., Saint-Léon	108161991	10-15	2-49	12 744	4,55	3,55	313	379	348
	Charpentier Shotgun Barbara (B) (Butz-Butler Shotgun-Et) Ferme Charpentier enr., Sawyerville	108443004	09-15	2-6	13 726	3,65	3,17	349	341	345
	Ringo Minette Shaw (Bp) (Seagull-Bay Shaw-Et) Ferme Tétrault et Fils du Richelieu, Saint-Mathias	108594911	07-15	2-51	13 716	3,48	3,05	358	334	340
	Belle-Rivière Brawler Sorbet (Bp) (Gen-I-Beq Brawler) Ferme Belle-Rivière SENC, Mirabel	108269088	07-15	2-34	12 763	3,99	3,27	334	356	339
	Godin Beddy Atwood (Bp) (Maple-Downs-I G W Atwood) Ferme Godin et Frères SENC, Saint-Aimé	108389222	06-15	1-364	12 377	4,38	2,96	331	390	308
	Frohland Lautakim Munition (B) (Sully Munition-Et) Ferme Freiland, Saint-Sylvere	108127640	10-15	2-51	13 338	4,05	3,37	327	353	345
	Beaucoise Massey Chapter (Bp) (Co-Op Bosside Massey-Et) Les Fermes Turmel inc., Sainte-Marie	108047172	08-15	2-16	12 214	4,28	3,4	321	366	337
	Counard Alexander Fanfare (Bp) (Golden-Oaks St Alexander-Et) Ferme Counard, Saint-Éphrem-de-Beauce	107696209	01-15	2-30	12 376	4,62	3,25	311	389	319
	Drebert Bee Shocked Diana (B) (Siemers Bee Shocked-Et) Ferme Robert Séguin et Fils, Sainte-Marthe	108526591	10-15	2-39	13 587	3,94	3,19	334	350	333
	Lareleve Vintage 478 (B) (De-Su 1256 Vintage-Et) Nieuwenhof et Associés inc., Dundee	108501995	07-15	1-318	11 521	4,45	3,3	315	377	322
	Aria Mescalèse Betty (Bp) (Zani B. Mescalèse Tv Ti Ty Gm*) Ferme Arla, Saint-Césaire	108624845	11-15	2-27	12 038	4,97	3,46	297	396	320
HOLSTEIN SENIOR 2 ANS	Holdream Zelgadis Am (Tb) (Cascina Giobbi Zelgadis Tv Tl) Ferme Holdream, Saint-Honoré	107823178	09-15	2-320	15 836	4,2	3,41	359	401	380
	Beaucoise Sudan Roxan (Bp) (Va-Early-Dawn Sudan Cri-Et) Les Fermes Turmel inc., Sainte-Marie	107385947	07-15	2-349	15 600	3,22	3,29	364	314	369
	Car-J Supersire Lila-Et (Tb) (Seagull-Bay Supersire-Et) Ferme Comestar Holstein inc., Victoriaville	72383318	10-15	2-311	15 110	3,91	3,33	333	348	347
	Drahoka Planet Plurieli (Tb) (Ensenada Taboo Planet-Et) Ferme Drahoka enr., Kamouraska	108197125	11-15	2-280	15 107	3,97	3,14	333	354	330

Classe	Nom de la vache	N° d'enr. ou NIP	Date de vêlage	Âge A-J	Lait (kg)	% de gras	% de prot.	MCR lait	MCR gras	MCR prot.
HOLSTEIN JUNIOR 3 ANS	Agrimatic Lavaman Starlette (Tb) (Gen-I-Beq Lavaman) Ferme Agrimatic inc., Saint-Charles-de-Bellechasse	107281386	07-15	3-107	14 554	5,72	3,5	329	505	353
	Holdream Lobster Rose (Bp) (Comestar Lobster) Ferme Holdream, Saint-Honoré	107823154	10-15	3-128	16 702	4,75	3,29	351	446	359
	Holdream Dempsey Labelle (Tb) (Lirr Drew Dempsey) Ferme Holdream, Saint-Honoré	107823157	09-15	3-88	14 362	4,94	4,28	316	415	418
	Winright Goldwyn Atlantis (Tb) (Braedale Goldwyn) Ferme Christian Lacasse, Saint-Vallier-de-Bellechasse	11173165	08-15	3-166	14 570	5,23	3,71	323	451	365
	Plainelac Fever Missitie (Bp) (Crackholm Fever) Ferme Christian Lacasse, Saint-Vallier-de-Bellechasse	107707919	10-15	3-26	15 618	4,86	3,33	339	439	351
	Rivebleue Fever Gloriane (Bp) (Crackholm Fever) Ferme Beaux-Lieux Itée, Rivière-Bleue	107688635	09-15	3-20	15 511	4,2	3,2	346	388	343
	Aria Sid Athemye (Tb) (Pine-Tree Sid-Et) Ferme Aria, Saint-Césaire	107780111	11-15	3-114	15 221	4,69	3,42	319	401	341
	J M C Snapshot Many (Bp) (Claynook Snapshot) Ferme Har-Lait inc., Saint-Epiphane	107692651	08-15	3-16	15 927	3,36	3,17	367	328	358
	Lamaria Beckie Reginald (Tb) (Regancrest Reginald-Et) Delapointe inc., Upton	107701750	09-15	3-73	15 494	4,05	3,07	341	367	324
	Deuxl Charlie Rosmary (B) (Mr Chassity Charlie-Et) Ferme 2l (2015) inc., Saint-Isidore	107456958	07-15	3-19	14 121	4,13	3,25	327	362	328
HOLSTEIN SENIOR 3 ANS	Aria Lauthory Papyrus (Tb) (Comestar Lauthory) Ferme Aria, Saint-Césaire	107664400	11-15	3-320	15 886	4,7	3,64	316	399	361
	Gepaquette Cobra Raveline (Bp) (Walhowdon Russell Cobra) Ferme Gepaquette 2009 inc., Saint-Paul- d'Abbotsford	107293677	10-15	3-319	16 469	4,21	3,36	332	373	348
	Benjo Justice Jojo (Bp) (O-Bee Manfred Justice-Et) Ferme Benjo inc. 2003, Saint-Zéphin	107200091	07-15	3-362	13 990	4,99	3,67	299	401	340
	Bonaccueil Snowman Cassie (Tb) (Flevo Genet. Snowman TI Tv Ty) Ferme A. R. Boulet inc., Saint-Francois-de-Montmagny	107199208	05-15	3-217	15 793	3,9	3,2	338	358	340
	Duhibou Dempsey Magique (Tb) (Lirr Drew Dempsey) Ferme Duhibou inc., Saint-Lambert-de-Lauzon	107471911	07-15	3-212	14 330	4,5	3,42	314	379	329
HOLSTEIN JUNIOR 4 ANS	Holdream Beacon Amelie (Ex) (End-Road Beacon-Et) Ferme Holdream, Saint-Honoré	107130762	10-15	4-80	20 414	4,18	3,11	401	447	392
	Stevain Destry Lollypop (Bp) (Scientific Destry-Et) Ferme des Sommets inc., Ascot-Corner	106899167	04-15	4-66	18 915	3,95	3,16	384	413	385
	Lindenright Observer Delta (Bp) (De-Su Observer-Et) Ferme Jeandon inc., Saint-Roch-des-Aulnaies	11179082	08-15	4-107	15 481	4,18	3,46	323	361	347
	Tiloup Lauthory Evyn (Tb) (Comestar Lauthory) Ferme du Loup St-Alex inc., Saint-Alexandre	106988507	09-15	4-41	17 650	3,35	3,06	360	321	342
HOLSTEIN SENIOR 4 ANS	Mariant Manifold Doris (Tb) (Mainstream Manifold) Ferme Bouthillette et Fils, Guérin	106723699	07-15	4-203	15 787	4,86	3,55	327	427	361
HOLSTEIN ADULTE 5 ANS +	Aria Fortune Butania (Tb) (To-Mar D-Fortune-Et) Ferme Aria, Saint-Césaire	105130520	11-15	7-326	22 381	4,03	3,23	404	442	420
	Raylag Boy P 7up (Tb) (Aggravation Lawn Boy P-Red) Ferme Raylag 2008 inc., Beauceville	105871683	04-15	6-5	18 494	4,88	3,41	356	473	389
	Holdream Shottle Ristoune (Tb) (Picston Shottle-Et) Ferme Holdream, Saint-Honoré	106178266	09-15	6-74	18 189	4,88	3,37	348	453	369
	Tiloup Rob Cloe (Bp) (My-John Rob-Et) Ferme du Loup St-Alex inc., Saint-Alexandre	105909289	08-15	5-348	19 955	3,45	3,07	396	366	383
	Holdream Shottle Radise (Tb) (Picston Shottle-Et) Ferme Holdream, Saint-Honoré	106481128	10-15	5-115	19 274	4,28	3,2	361	412	367
	Rodveil Shottle Tamya (Tb) (Picston Shottle-Et) Ferme Rodveil Holstein, Saint-Simon-les-Mines	105993906	07-15	5-184	18 230	3,94	3,13	368	390	361
	Paquet Francaise Payton (Ex) (Farnear-Tbr Damin Payton-Et) Ferme Paquet et Frères inc., Amqui	105837918	09-15	5-102	17 534	4	3,25	340	361	347
	Gaelande Jasper Mona Lisa (Ex) (Wilcoxview Jasper-Et) Ferme Gaelande inc., Plessisville	105655655	07-15	6-38	16 377	4,26	3,2	328	377	330
	Sicy Atlanta Goldwyn (Ex) (Braedale Goldwyn) Ferme Freiland, Saint-Sylvere	105836796	09-15	6-5	16 780	4,11	3,55	321	352	359
	Caverhill Andrea Lheros (Ex) (Comestar Lheros) Ferme des Trèfles inc., Sainte-Victoire-de-Sorel	101959645	04-15	11-206	15 270	4,66	3,17	311	400	316
	Lafontaine Dempsey Alaska (Ex) (Lirr Drew Dempsey) Lafontaine Holstein inc., Chesterville	105055572	12-14	6-333	17 364	4,39	3,31	313	374	334
	Rodveil Goldwyn Sandia (Ex) (Braedale Goldwyn) Ferme Rodveil Holstein, Saint-Simon-les-Mines	105786629	08-15	6-161	16 057	4,38	3,31	318	372	330
	Germec Harley Diago (Ex) (Overside-I Diago) Ferme Germec, Hérouxville	104538994	09-15	8-98	17 257	3,96	3,18	331	352	332
	Sartigan Shottle Radial (Ex) (Picston Shottle-Et) Ferme M et R Boutin, Saint-Georges-Ouest	106376054	07-15	5-62	15 238	4,62	3,28	310	385	318
JERSEY JUNIOR 2 ANS	Bona Maserati Rimette -P (Bp) (Sunset Canyon Maserati Et) Ferme Bona 2012 inc., Saint-Bonaventure	107193046	07-15	1-302	10 225	5,33	3,81	447	447	448
	Bona Frontrunner Ricane Et (Bp) (Dp Frontrunner Et) Ferme Bona 2012 inc., Saint-Bonaventure	108651260	11-15	1-271	9 038	5,3	3,82	367	368	371
SUISSE BRUNE JUNIOR 2 ANS	Charluson Cafino Dania (Bp) (Vetsch'S Dentesso Cafino *Tm) Ferme Charluson inc., Saint-Cyprien	108573855	10-15	1-347	11 209	4,34	3,52	341	363	343
SUISSE BRUNE SENIOR 4 ANS	Paufferlou Agenda Scottia (Tb) (Blessing Banker Agenda Et *Tm) Paufferlou inc., Pohnégamook	106277049	05-15	4-356	13 326	5,18	3,71	316	408	334

Les productions supérieures

Productions acceptées en **OCTOBRE 2016** ayant une MCR cumulative de **1 000 ET PLUS** • L'espace disponible ne nous permet pas toujours de publier tous les records de 1 000 et plus de MCR cumulative • Seuls les résultats qui répondent aux critères du Réseau laitier canadien sont ici publiés • Lactation sur une base de 305 jours • Le nom du taureau (père de l'animal) est généralement inscrit entre parenthèses à la suite du nom de la vache

Classe	Nom de la vache	N° d'enr. ou NIP	Date de vêlage	Âge A-J	Lait (kg)	% de gras	% de prot.	MCR lait	MCR gras	MCR prot.
AYRSHIRE JUNIOR 4 ANS	Terrace Bank Fiona 2 (Tb) (Kildare Zorro-Et) Terrace Bank Farms, Howick Co. Chateauguay	107235108	08-15	4-3	12 155	3,79	3,32	346	318	348
AYRSHIRE ADULTE 5 ANS +	Kellcrest Sydney (Ex) (Des Chamois Poker-Et) Kellcrest Farms Ltd., Howick	105733014	08-15	6-312	13 938	4,13	3,21	363	369	355
	Marbrae Petra-Et (Ex) (Lagace Ristourn) Marbrae Entreprises inc., Howick	105796414	05-15	6-54	12 947	4,88	3,14	332	397	317
	Du Bosquet Normandin Nava (Tb) (Duo Star Normandin) Ferme Caron et Fils inc., Saint-Roch-des-Aulnaies	105878898	12-15	6-220	13 864	3,93	3,43	333	324	347
HOLSTEIN JUNIOR 2 ANS	Arla Stanleycup Windiel (Bp) (Gillette Stanleycup) Ferme Arla, Saint-Césaire	108886646	12-15	1-326	14 266	5,29	3,75	365	524	428
	Desnette Britna Fever (Bp) (Crackholm Fever) Ferme Messidor enr., Normandin	107884357	07-15	2-51	14 378	4,45	3,14	376	448	367
	Beaucoise Massey Pili (Tb) (Co-Op Bosside Massey-Et) Les Fermes Turmel inc., Sainte-Marie	108047072	07-15	2-102	14 246	3,8	3,29	362	368	369
	Beaucoise Moonray Rubis (P) (De-Su Rb Moonray 11038 -Et) Les Fermes Turmel inc., Sainte-Marie	108544503	11-15	1-313	13 987	3,84	3,15	361	373	355
	Chamlab Encore Poupoute (B) (Jolicap Encore) Ferme Chamlab, Saint-Côme-Linière	108368773	11-15	2-114	15 553	3,49	2,97	367	344	342
	Agrivente Mascalese Glory (Bp) (Zani B. Mascalese Tv TI Ty Gm*) Ferme Sauvageau inc., Saint-Thuribe	108045474	10-15	1-337	13 706	3,79	3,28	347	351	354
	Menardise Jordan Jalouse (Bp) (Gillette Jordan) Ferme Ménardise inc., Verchères	108443623	10-15	2-31	12 570	4,77	3,48	309	392	337
	Ringo Fuel Snowman (Bp) (Flevo Genet. Snowman TI Ty Ty) Ferme Tétréault et Fils du Richelieu, Saint-Mathias	108594931	11-15	2-25	14 667	3,45	2,97	362	335	335
	Lareleve 497 (B) (Sully Munition-Et) Nieuwenhof et Associés inc., Dundee	108502014	10-15	1-338	12 896	4,22	3,3	327	368	335
	Chamlab Meridian Angells (B) (Sully Hart Meridian-Et) Ferme Chamlab, Saint-Côme-Linière	108616999	08-15	1-350	12 403	4,04	3,34	330	355	342
	Germec Corvette Lightsnow (Bp) (Boldi V Lightsnow) Ferme Germec, Hérouxville	108543411	10-15	1-336	12 374	4,63	3,32	314	387	324
	Blondin Mascalese Jessica (Tb) (Zani B. Mascalese Tv TI Ty Gm*) Ferme U. Grégoire et Fils inc., Saint-Blaise	107964234	06-15	2-1	12 833	3,95	3,05	339	360	324
	Holdream Doorman Roxy (Tb) (Val-Bisson Doorman) Ferme Holdream, Saint-Honoré	108384378	10-15	2-29	12 700	4,42	3,35	317	374	330
	Bryhill Cyprus Lou Lee (Bp) (Larcrest Cyprus-Et) Bryhill Farm inc., Ormstown	108133362	06-15	2-30	13 768	3,2	3,02	363	313	344
	Beaucoise Cm Jewel (B) (E-Longview Cm-Et) Les Fermes Turmel inc., Sainte-Marie	108544447	11-15	1-335	13 646	3,66	3,19	343	336	340
	Ringo Wandy Mascalese (Bp) (Zani B. Mascalese Tv TI Ty Gm*) Ferme Tétréault et Fils du Richelieu, Saint-Mathias	108594923	09-15	2-57	14 592	3,42	2,78	367	335	317
	Germec Lulu Brawler (Bp) (Gen-I-Beq Brawler) Ferme Germec, Hérouxville	108543406	09-15	1-356	12 827	4,08	3,15	331	361	326
	Darnoc Krusader Dinamo (Bp) (O-Bee Krusader-Et) Ferme Darnoc Holstein inc., Isle-Verte	108244700	04-15	2-36	13 148	3,68	3,15	338	336	334
	Jeandon Brawler Licorice (Bp) (Gen-I-Beq Brawler) Ferme Jeandon inc., Saint-Roch-des-Aulnaies	108524973	09-15	1-304	13 179	3,51	3,07	347	325	332
	Vallieres Kilobyte Clea (B) (Kilobyte) Ferme D.N. Vallières, Saint-Bernard-de-Dorchester	108597152	11-15	1-347	13 527	3,69	3,08	340	335	325
HOLSTEIN SENIOR 2 ANS	Arla Lauthory Chataigne (Tb) (Comestar Lauthory) Ferme Arla, Saint-Césaire	108175414	12-15	2-353	17 575	4,65	3,34	380	478	399
	Edg Lillico Uno 2130 -Et (Tb) (Amighetti Numero Uno Et) Ferme Comestar Holstein inc., Victoriaville	72437677	11-15	2-238	15 714	4,33	3,26	353	410	363
	Beaucoise Bahamas Platy (Tb) (Butoise Bahamas) Les Fermes Turmel inc., Sainte-Marie	108047005	11-15	2-283	16 978	3,25	3,18	374	326	375
	Lareleve Meridian 420 (Bp) (Sully Hart Meridian-Et) Nieuwenhof et Associés inc., Dundee	108047289	10-15	2-295	17 696	2,95	2,93	394	311	362
	Rainholm Sargeant 0648 (Bp) (Seagull-Bay Sargeant-Et) Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	107810648	12-15	2-299	15 388	3,46	3,26	339	317	349

Classe	Nom de la vache	N° d'enr. ou NIP	Date de vêlage	Âge A-J	Lait (kg)	% de gras	% de prot.	MCR lait	MCR gras	MCR prot.	
HOLSTEIN JUNIOR 3 ANS	Arla Lauthority Chaska (Tb) (Comestar Lauthority) Ferme Arla, Saint-Césaire	107780103	12-15	3-102	17 428	4,35	3,57	364	428	407	
	Auger Starman Manue (Bp) (Jeanniestar Starman) Ferme Auger inc., Saint-Léon	107496117	09-15	3-9	16 520	4,16	3,15	369	410	359	
	Comestar Lauteminet Goldwyn (Tb) (Braedale Goldwyn) Ferme Comestar Holstein inc., Victoriaville	107359248	11-15	3-161	17 487	3,92	3,39	360	378	382	
	Holdream Zelgadis Redbull (Bp) (Cascina Giobbi Zelgadis Tv Tl) Ferme Holdream, Saint-Honoré	107823180	12-15	3-11	16 238	4,38	3,21	348	414	350	
	Kevannick Maridel Wind Tamara (Tb) (Gillette Windbrook) Ferme Annick inc., Baie-des-Sables	106465816	04-15	3-122	16 614	3,68	3,32	360	359	376	
	Bjrhugi Steady Toupie (Bp) (Stantons Steady) Ferme B.J.R. Hugi enr., Saint-Théodore-d'Acton	107451072	09-15	3-61	15 880	3,72	3,21	352	348	349	
	Janibert Mystical Reginald (Tb) (Regancrest Reginald-Et) Ferme Janibert inc., Ange-Gardien	107337556	03-15	3-64	16 481	3,46	3,06	358	338	343	
	Mormann Mayfield Amazon-Et (Tb) (De-Su D Mayfield 893 -Et) Bryhill Farm inc., Ormstown	142156182	12-15	3-29	16 796	3,51	2,98	360	343	336	
	Germec Pandora Dempsey (Tb) (Lirr Drew Dempsey) Ferme Philippe Lafontaine inc., Hérouxville	107384311	11-15	3-133	14 268	5,26	3,46	296	419	321	
	Desleduc Fever Milou (Tb) (Crackholm Fever) Ferme Desleduc Gms SENC, Thurso	107561123	11-15	3-75	13 320	5,79	3,39	281	438	297	
	HOLSTEIN SENIOR 3 ANS	Jolidai Jango Rosy (Tb) (Ebbarp Jango Jack) Francis Roberge, Chesterville	107413937	07-15	3-272	17 571	4,29	3,39	382	440	400
		Gen-I-Beq Windbrook Sugar (Tb) (Gillette Windbrook) Ferme Denis St-Pierre, Saint-Arsène	106518052	07-15	3-364	14 683	5,05	3,49	314	426	340
Gen-I-Beq Snowman Akila (Tb) (Flevo Genet. Snowman TI Tv Ty) Ferme Parkhurst inc., Saint-Patrice-de-Beaurivage		106474149	08-15	3-306	14 056	5,8	3,24	301	466	299	
Maryclerc Iota Silver (Tb) (Regancrest Altaiota-Et) Ferme Val-Bisson inc., Saint-Polycarpe		106807347	02-15	3-336	16 312	4,16	3,19	332	375	336	
Sejour Iota Stacy (Bp) (Regancrest Altaiota-Et) Ferme Séjour inc., Compton		106856903	06-15	3-347	14 848	4,71	3,19	314	400	311	
Lafontaine Windbrook Minnie (Bp) (Gillette Windbrook) Lafontaine Holstein inc., Chesterville		107458570	10-15	3-259	15 760	3,95	3,43	322	339	345	
HOLSTEIN JUNIOR 4 ANS		Kouwenberg Shottle 1747 (Tb) (Picston Shottle-Et) Ferme Duhibou inc., Saint-Lambert-de-Lauzon	11424367	11-15	4-41	16 688	4,43	3,01	326	387	310
	Rayon D'Or Shottle Oprunelle (Tb) (Picston Shottle-Et) Ferme laitière Rayon d'Or inc., Kamouraska	106130007	11-14	4-163	15 824	4,77	3,48	302	387	334	
HOLSTEIN SENIOR 4 ANS	Comestar Lautary Altaross (Ex) (Bosside Altaross-Et) Ferme Comestar Holstein inc., Victoriaville	106739710	09-15	4-272	19 207	4,44	3,49	378	447	414	
	Holdream Magnetism Lola (Bp) (Mister Magnetism-Et) Ferme Holdream, Saint-Honoré	107130747	11-15	4-244	18 357	4,35	3,17	347	406	350	
	Bryhill Merit Princess Polly (Bp) (Zonneveld Marshall Merit) Bryhill Farm inc., Ormstown	106331978	06-15	4-346	17 371	3,54	3,43	351	336	379	
	Delarosiere Frosty Mama (Bp) (Diamond-Oak Frosty-Et) Ferme Germiquet, Roxton Falls	106559346	06-15	4-356	17 259	3,71	2,95	348	350	325	
	Plainelac Maury Flavatine (Tb) (River-Gorge Maury) Ferme Christian Lacasse, Saint-Vallier-de-Bellechasse	106594484	11-15	4-219	16 233	4,74	3,33	307	390	325	
	Paquet Kakie Goldwyn (Ex) (Braedale Goldwyn) Ferme Paquet et Frères inc., Amqui	106696638	08-15	4-360	17 465	3,47	3,04	354	328	336	
	Chamlab Stanleycup Kidykoi (B) (Gillette Stanleycup) Ferme Chamlab, Saint-Côme-Linière	107071834	11-15	4-202	16 238	4,54	3,26	308	377	319	
HOLSTEIN ADULTE 5 ANS +	Holdream Shottle Alicia (Tb) (Picston Shottle-Et) Ferme Holdream, Saint-Honoré	106178277	11-15	6-32	19 357	5,06	3,24	352	480	365	
	Comestar Lautamire Planet (Tb) (Ensenada Taboo Planet-Et) Ferme Comestar Holstein inc., Victoriaville	105753016	06-15	5-353	18 954	4,13	3,34	376	420	398	
	Crovalley Gold Misty (Ex) (Braedale Goldwyn) Baste Holstein, Saint-Barthélemy	9820158	07-15	6-11	18 036	4,51	3,1	362	439	354	
	Holdream Shottle Premia (Bp) (Picston Shottle-Et) Ferme Holdream, Saint-Honoré	106178288	12-15	5-364	20 715	3,92	3,03	376	400	367	
	Farnear Brocade P Buffy-Et (Tb) (Ensenada Taboo Planet-Et) Ferme Parkhurst inc., Saint-Patrice-de-Beaurivage	66840544	09-15	5-345	16 724	5,78	3,19	320	493	322	
	Buroco Dundee Petunia (Tb) (Regancrest Dundee-Et) Ferme Buroco inc., Beauceville-Est	105968697	07-15	5-328	16 247	4,95	3,48	327	435	358	
	Holdream January Romance (Tb) (Langs-Twin-B January-Et) Ferme Holdream, Saint-Honoré	106815882	12-15	5-38	16 786	5,15	3,62	311	434	360	
	Cornwallis Goldwyn Patricia (Ex) (Braedale Goldwyn) Ferme Fankholm Farm, Mont-Saint-Grégoire	9666156	10-14	6-217	17 980	4,54	3,23	330	400	340	
	Kakouna Goldwyn Canabia (Tb) (Braedale Goldwyn) Ferme Saindon et Fils inc., Saint-Alexandre	105195276	12-15	7-257	17 115	5,04	3,2	308	425	319	
	Belgo Trilight Knight (Bp) (Claynook Trilight) Ferme Belgo 2012 inc., Acton Vale	105941111	05-15	5-305	16 668	4,35	3,06	328	388	321	
	Riter Goodluck Hative (Ex) (Braedale Goodluck) Ferme E.S.M. Caron inc., Sainte-Françoise	102966628	12-14	10-58	16 886	4,45	3,13	316	388	321	
	Pavico Laurin Cameli (Tb) (Den-K Marshall LI Laurin) Ferme Bessette et Frères Waterville inc., Waterville	105892990	08-15	5-326	16 291	4,17	3,17	324	361	323	
	JERSEY JUNIOR 2 ANS	Bona Maserati Risou (Bp) (Sunset Canyon Maserati Et) Ferme Bona 2012 inc., Saint-Bonaventure	108651253	12-15	1-341	9 052	5,32	3,59	349	349	332

FERME SCH

S'ajuster à la croissance rapide de production



- Si la production a grimpé de plus de 15% au cours des deux dernières années, encore faut-il être en mesure de produire le lait requis dans le temps demandé. Stéphane Blanchette de la Ferme SCH de Saint-Charles-sur-Richelieu était prêt.

Dans son édition du 4 au 10 janvier 2017, *La Terre de chez nous* titre à la une : « Faire du lait comme jamais ». On y voit la photo de Stéphane Blanchette et de son gérant de ferme. L'article nous apprend que Stéphane a fait le pari en 2013 qu'il produirait plus de lait au cours des prochains mois et prochaines années. Toutefois, il n'a pas soupçonné que son projet se matérialiserait aussi rapidement.

Au-delà de son pari, encore faut-il avoir les animaux et les aliments nécessaires pour les nourrir, l'espace pour les loger, la main-d'œuvre et le budget requis pour y arriver. Il faut dire que Stéphane n'aime pas être pris au dépourvu. « Dans la vie, il faut toujours avoir un plan B », croit-il. Planifier fait partie de son ADN.

Comment s'est-il ajusté à court terme pour s'assurer de produire ce lait supplémentaire?

Pour Stéphane, cette augmentation est plutôt bien tombée. En effet, en 2013, il agrandit ses installations (en misant tout particulièrement sur le confort des animaux... et des humains) dans l'espoir de prendre de l'expansion au cours des prochains mois et des prochaines années. Son objectif? Acheter une vingtaine de kilos de quota par année. Mais voilà, le marché des produits laitiers canadiens lui permet d'aller au-delà de ses prévisions sans trop se soucier de trouver le quota. La place pour loger les animaux supplémentaires est donc disponible. Il prévoit même loger les



Les quelque 270 vaches de l'entreprise produisent en moyenne 11 500 kg de lait.

taures à l'extérieur en cas de besoin. Sa nouvelle salle de traite peut traire jusqu'à 650 vaches par jour. La main-d'œuvre suffit à la demande et peut même être optimisée. Et pour trouver les animaux manquants, Stéphane se tourne en bonne partie vers l'Ontario et les États-Unis. Quant à l'alimentation, il prévoit toujours 2 % de plus que les besoins estimés d'une année : « L'ensilage, c'est comme le bon vin : plus il vieillit, meilleur il est! » Bref, notre producteur est déjà bien préparé.

La plus grosse contrainte, selon lui, sera d'obtenir le certificat d'autorisation pour gérer les suppléments de fumier attribuables à l'expansion du troupeau. Il pense même ne jamais l'obtenir à temps.

PRÉVOIR LE COUP ET LES COÛTS

Produire plus de lait dans une période où le prix du lait était à la baisse n'a pas trop inquiété notre producteur. Tout est une question d'efficacité, croit-il.

Selon lui, il est très important de bien connaître ses coûts de production et travailler à les maintenir le plus bas possible. Chez lui, chaque poste de dépenses est scruté à la loupe et décortiqué. Si son endettement est quand même élevé, en raison notamment des investissements consentis en 2013 pour ses nouvelles installations, il estime qu'il ne doit pas constituer un frein à son expansion. Il suffit de s'interroger sur ses dépenses et travailler à les maintenir au plus bas.

Par exemple, Stéphane n'achète pas de tracteur neuf : « J'évite ainsi d'assumer les coûts de la dépréciation. » Il prend le temps de bien magasiner en fonction des réels besoins à un prix qui lui convient. « Ça peut me prendre jusqu'à un an avant de trouver



On fait la traite trois fois par jour dans le salon de traite double-dix.



Les installations de la Ferme SCH ont été agrandies en 2013.

la machine qu'il me faut», explique-t-il. Sans faire partie d'une CUMA, il partage quand même une part de sa machinerie avec deux ou trois producteurs de sa région. Il faut aussi préciser que l'ensilage, le battage et l'épandage du fumier sont donnés à forfait.

Soucieux de l'efficacité de son entreprise, que ce soit dans son voisinage ou un peu partout sur la planète, Stéphane se fait une mission d'aller voir ailleurs ce qui se passe, question de trouver des idées pour s'améliorer. Prenant en exemple les producteurs de lait américains qui ont encaissé un net recul du prix qu'ils reçoivent pour leur produit, il trouve intéressant de comprendre les moyens mis de l'avant par ceux qui sont encore en affaires et qui prévoient le rester pour un bon moment. Internet et les médias sociaux sont aussi un bon moyen pour lui d'aller chercher de l'information. Il fuit toutefois comme la peste les sites qui ne servent qu'à critiquer et qui apportent peu d'éléments constructifs.

Plus près de chez lui, il n'hésite pas non plus à ouvrir ses livres et à comparer ses résultats technico-économiques avec les autres producteurs de son groupe-conseil agricole. Il réfléchit, se questionne: « Sur quels aspects font-ils mieux et que font-ils pour y arriver? » Et se demande également s'il ne peut pas transposer ces bons résultats dans son entreprise.

Pour Stéphane le contrôle des coûts, c'est aussi une question de négociation. Selon lui, suivre les marchés de la bourse, demander des soumissions ou

tenter d'obtenir une réduction de prix sur un produit ou service sont autant de moyens qu'il faut apprendre à maîtriser pour améliorer le rendement de son entreprise. « Ce n'est pas parce qu'on a l'habitude de transiger avec un fournisseur depuis longtemps qu'on ne devrait pas lui demander s'il peut nous offrir son produit à meilleur prix. Et pourquoi, dit-il, ne pas demander à son compétiteur? » Pas étonnant qu'on lui ait confié le mandat de négociateur pour les producteurs concernant la convention de mise en marché du maïs sucré.

Question de rester bien au courant de ce qui se passe dans son secteur d'activité, Stéphane s'implique. On le retrouve donc comme administrateur au conseil régional des producteurs

de lait de sa région (Montérégie-Est) et comme deuxième vice-président de la Fédération québécoise des producteurs de fruits et légumes de transformation. Il fait partie des membres fondateurs du Regroupement des grandes fermes laitières du Québec. Fondé en mars 2009, le RGFLQ a pour but de réunir les grands producteurs laitiers du Québec afin de leur apporter de l'information répondant spécifiquement à leurs besoins. « Ça nous permet de discuter entre nous des mêmes réalités, explique Stéphane. On y trouve souvent des conseils précieux et des trucs sur les façons de s'améliorer. »

Pour réussir en production laitière, Stéphane est aussi d'avis qu'il faut savoir s'entourer de conseillers. Toutefois, ajoute-t-il, ceux-ci doivent partager les bons coups, mais aussi les moins bons. Régulièrement, Stéphane prend le temps de s'asseoir avec eux pour discuter de ce qui va et ce qui ne va pas. Les conseils qu'il en tire font dès lors partie de sa prochaine planification.

CONFIANT EN L'AVENIR

Avec le taux d'endettement élevé de son entreprise, craint-il la disparition de la gestion de l'offre? Sans trop s'inquiéter, il reste attentif à la possible réouverture de l'Accord de libre-échange nord-américain que le président américain, Donald Trump, entend renégocier. Il espère que le Canada saura demeurer ferme et protéger son système de mise en marché du lait et les producteurs canadiens



Stéphane et son fils Steve, qui travaille dans l'entreprise depuis maintenant deux ans.



Lorsqu'il a agrandi ses installations, Stéphane a misé sur le confort des animaux et de ceux qui travaillent à la ferme.



Depuis de nombreuses années, Stéphane ne produit plus de foin sec. Il préfère l'acheter.

qui en dépendent. Il précise: « C'est un bon système qui permet à des fermes de toutes tailles d'exister, peu importe l'endroit où elles se trouvent. Et l'important en production laitière, c'est d'être heureux et à l'aise avec la taille de son entreprise tout en respectant sa capacité à gérer. Si un jour je ne suis plus capable de respecter mes limites, je regarderais s'il n'est pas mieux de réorienter notre vision. » Pour le moment, il espère bien pouvoir intégrer de la relève dans un avenir plus ou moins rapproché. Il peut déjà compter sur la participation de son fils Steve qui, depuis son tout jeune âge, s'intéresse à la vie de producteur. Stéphane a d'ailleurs fait appel à une coach en entreprise l'été dernier pour voir de quelle façon il pouvait intégrer son fils avec le reste du groupe sur la ferme.

COMPTER SUR UNE BONNE ÉQUIPE

Pour assurer le bon roulement de l'entreprise, Stéphane, qui voit principalement à sa gestion, peut compter sur la collaboration d'une douzaine d'employés dont la moitié travaille à temps plein et l'autre à temps partiel.

Parmi les employés à temps plein, on retrouve Jacques (nom de famille) qui est à l'emploi de l'entreprise depuis près de 35 ans. Il s'occupe essentiellement de l'entretien et des bâtiments. Jairo Penagos est le gérant du troupeau depuis 7 ans. En Colombie, son pays d'origine, il était médecin vétérinaire. Pablo et Mauricio s'occupent particulièrement de la traite et du soin aux veaux. Yannick s'est joint à l'entreprise à la fin de l'été 2016. En plus de la traite, il est responsable de l'entretien mécanique. Steve, le fils de Stéphane, veille à la litière des veaux et des vaches tarées. Il participe surtout aux travaux des champs en plus de faire du déneigement pendant l'hiver. Maryse, la conjointe de Stéphane, voit à tout l'aspect comptabilité de la ferme.

Pour Stéphane, avant de pouvoir dénicher la perle rare, « il est important de créer les conditions à la ferme qui permettront d'attirer et de maintenir la main-d'œuvre. »

PORTRAIT DE LA FERME

Depuis maintenant un an, Stéphane Blanchette est le propriétaire unique de la Ferme SCH inc. de Saint-Charles-sur-Richelieu. Il est la deuxième génération à exploiter cette entreprise qu'il

a acquise de ses parents Claudette et Hervé Blanchette. Aujourd'hui, le troupeau de quelque 510 têtes, dont 270 vaches holsteins pur sang, produit les 380 kg de MG/jour de quota. Les vaches, dont la production moyenne est de 11 500 KG, sont traitées trois fois par jour à l'intérieur de la salle de traite double dix.

Le troupeau est nourri essentiellement de maïs ensilage produit sur ses terres et celles qu'il loue de la famille. Depuis plusieurs années, la ferme ne produit plus de foin sec. Celui-ci est acheté à l'extérieur, provenant principalement du Manitoba où, selon Stéphane, on y produit un foin de qualité: « Compte tenu de notre climat ici au Québec, il est souvent difficile de récolter un foin de qualité constante. Dans l'Ouest canadien, le climat est plus sec. »

Stéphane et sa conjointe Maryse Labonté ont quatre enfants: Steve, 22 ans, diplômé en grandes cultures de la MFR du Granit, Caroline, 21 ans, étudiante en dessin de bâtiment à l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe, Emma, 11 ans et Robin, 9 ans. Steve travaille dans l'entreprise depuis maintenant deux ans. ■

La biosécurité à la ferme : une ferme protection



- **Mettre en place un plan de biosécurité à la ferme contribuera à mieux contrôler les maladies infectieuses à l'intérieur du troupeau et à vous éviter bien des tracas.**

« Biosécurité » est devenu un mot à la mode. Si le terme est familier en productions porcine et aviaire, il ne fait pas encore partie du langage courant des producteurs laitiers. Plusieurs doutent de la nécessité d'adopter des mesures de biosécurité strictes pour leur troupeau. Pourtant, l'environnement foisonne de micro-organismes pour la plupart invisibles. Et quand la maladie se déclare, on voit le résultat... Des pertes économiques s'ensuivent. Une nouvelle bactérie est en émergence au Québec dans les troupeaux : *Salmonella* Dublin. Dans ce contexte, le besoin de protéger les troupeaux grâce à l'élaboration d'un plan de biosécurité se fait de plus en plus sentir.

Par définition, la biosécurité comprend les mesures nécessaires pour maintenir un troupeau exempt de certaines maladies infectieuses, en prévenant leur introduction ou en limitant leur propagation au sein du troupeau

et à d'autres élevages ou troupeaux et en prévenant la transmission aux humains des agents zoonotiques. Voici donc quelques mesures de contrôle des maladies infectieuses essentielles.

PLAN DE BIOSÉCURITÉ : SA COMPOSITION

Un plan de biosécurité devrait comprendre quatre éléments stratégiques :

1. Prévenir la contamination du site par des agents pathogènes (bioexclusion)
2. Éviter la propagation d'une zone à une autre (biogestion)
3. Empêcher l'agent pathogène de se propager à d'autres fermes (bioconfinement)
4. Empêcher la transmission de maladies à potentiel zoonotique aux humains

Pour les maladies qui n'ont pas de traitement connu, le moyen de contrôle le plus efficace est d'éviter d'introduire

un animal infecté dans le troupeau. Pour les maladies avec traitement ou médication disponibles, on peut augmenter les mécanismes de défense des animaux à l'aide d'un vaccin ou d'un antiparasitaire, par exemple, pour en limiter les conséquences. Finalement, pour les maladies dont l'éradication dans le troupeau n'est pas possible, il faut prendre les mesures pour ralentir leur propagation. Évidemment, toutes ces mesures devraient être prises en même temps, car un troupeau peut être exposé à plusieurs agents pathogènes à la fois. Une attention particulière doit être portée aux animaux de remplacement, certaines maladies observées à l'âge adulte, comme la paratuberculose et la néosporose, étant dues à une infection contractée au cours du jeune âge ou même avant la naissance.

LA CHRONIQUE VÉTÉRINAIRE EST SOUS LA RESPONSABILITÉ D'UN COMITÉ DE RÉDACTION QUI RÉVISE CHACUN DES ARTICLES AVANT PUBLICATION.

GILLES FECTEAU, FMV Saint-Hyacinthe, coordonnateur du comité de rédaction; **PAUL BAILLARGEON**, ZOETIS; **GUY BOISCLAIR**, Merck santé animale; **YVES CARON**, Clinique vétérinaire St-Tite; **ANNIE DAIGNAULT**, Clinique vétérinaire Saint-Césaire; **MAXIME DESPÔTS**, Clinique vétérinaire St-Louis-Embryobec; **DAVID FRANCOZ**, FMV Saint-Hyacinthe; **JEAN-PHILIPPE ROY**, FMV Saint-Hyacinthe; **ISABELLE VEILLEUX**, Clinique vétérinaire Centre-du-Québec; **NICOLE RUEST**, Clinique vétérinaire Centre-du-Québec; **ELIZABETH DORÉ**, Clinique vétérinaire St-Tite; **VÉRONIQUE FAUTEUX**, FMV Saint-Hyacinthe. Pour questions ou commentaires : gilles.fecteau@umontreal.ca.



Cultivons l'avenir 2
une étiquette biosécurité professionnelle

Canada

Québec

A.V.

Association des
Médecins Vétérinaires
Praticiens du Québec

Les
Producteurs
de lait
du Québec

Cultivons l'avenir 2
une étiquette biosécurité professionnelle

Canada

Québec

A.V.

Association des
Médecins Vétérinaires
Praticiens du Québec

Les
Producteurs
de lait
du Québec



L'INTRODUCTION D'UNE MALADIE DANS UN TROUPEAU

1. Les achats : un cadeau empoisonné...

Les troupeaux fermés sont moins à risque que ceux dont les animaux de remplacement sont achetés ou proviennent d'autres fermes et sont hébergés temporairement (après incendie, pension). Les troupeaux ouverts dont les nouveaux arrivants ou les animaux réintroduits après un séjour en dehors de la ferme ne sont pas isolés sont les plus susceptibles (plus à risque) de se contaminer.

2. Visiteurs ou vecteurs?

Tous les visiteurs et le matériel qu'ils transportent peuvent être des vecteurs de maladie. Le risque ne se limite pas à la présence ou non de fèces sur les bottes!

Une étude suédoise réalisée en 2010 a démontré une association positive entre la séropositivité du lait de réservoir au coronavirus et au virus respiratoire syncytial bovin et le fait de ne pas fournir de bottes aux visiteurs. Une autre étude européenne de 2002 a révélé que les fermes qui fournissaient des vêtements de protection propres aux intervenants en visite présentaient un risque diminué d'introduction de maladies infectieuses. Plus près de nous, une équipe de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal a démontré dans la dernière décennie que les bottes faisaient partie des sites de prélèvement de l'environnement les

plus souvent identifiés comme positifs à la paratuberculose.

3. Un éleveur qui visite ou qui reçoit de la visite

Normalement, les vêtements et le matériel des intervenants qui se présentent à la ferme sont régulièrement changés et nettoyés, mais est-ce le cas pour tous vos visiteurs? Et vous-mêmes, lorsque vous allez visiter la ferme du voisin, changez-vous de souliers et de vêtements, ou, au moins, les lavez-vous? Et au retour? Vous aussi pouvez être un vecteur d'introduction de maladie dans votre troupeau. Soyez prudents! Et donnez l'exemple!

4. Matériel à fournir aux visiteurs pour réduire l'introduction d'une maladie

Fournir des bottes aux visiteurs et le nécessaire pour le nettoyage des pieds et des mains est évidemment une précaution payante. Un boyau d'arrosage (et non seulement une laveuse à pression) et un évier avec de l'eau chaude (parfois manquante dans les étables des taures) devraient être mis à la disposition des employés et des visiteurs avec du savon et des serviettes à main.

De plus, des affiches (voir ci-dessus) pourraient être placées à chacune des entrées des bâtiments d'élevage, rappelant les mesures de biosécurité adoptées et indiquant les endroits où se procurer des vêtements ou des bottes ainsi que la marche à suivre pour y entrer. Ces affiches ont souvent

un effet dissuasif sur les personnes qui ne devraient pas entrer dans les étables. Votre médecin vétérinaire peut vous en fournir. Demandez-lui!

5. La vermine

Les insectes et la vermine font partie des visiteurs non souhaités. Un bon plan de contrôle devrait être établi en collaboration avec des spécialistes en la matière, puisque plusieurs maladies peuvent être introduites par ces vecteurs, mais aussi être propagées à l'intérieur d'un élevage. Une colonie de chats n'est pas la solution magique!

RÉDACTION D'UN PLAN DE BIOSÉCURITÉ

Élaborer un plan de biosécurité, c'est aussi réfléchir à ses manières de faire et se permettre d'abandonner de vieilles habitudes pour être plus conforme aux besoins du temps. Afin de rencontrer les exigences du volet biosécurité de l'initiative proAction, votre médecin vétérinaire peut vous aider à rédiger un plan de biosécurité adapté à votre réalité. Un logiciel (Vigil-Vet) est maintenant mis à sa disposition. Demandez-lui de vous éclairer sur les points critiques concernant votre troupeau, d'évaluer les risques de maladies, de recommander des actions et d'établir un plan de biosécurité adapté à votre ferme, incluant les procédures d'achat d'animaux, de vaccination, d'entrée des visiteurs, etc. Vous serez ainsi mieux protégés. ■

Par MARIE-FÉE PROULX, agente de promotion, Marketing, PLQ

Retour sur quelques partenariats Fromages d'ici 2016

FESTIVAL DES FROMAGERS ARTISANS DU QUÉBEC EN MAURICIE

L'édition 2016 de ce festival s'est déroulée les 23 et 24 juillet, à la Ferme et Fromagerie F.X. Pichet à Champlain en Mauricie. Cet événement nomade a offert une vitrine aux produits de chez nous. Le grand public a eu l'occasion de déguster des fromages fins québécois et d'échanger directement avec les artisans. Dans le cadre de cette commandite, les Producteurs de lait du Québec (PLQ) proposaient le Coin pique-nique Fromages d'ici où les festivaliers pouvaient savourer sur place leurs emplettes.



crème

fromages
d'ici

lait au
chocolat



LES FROMAGES D'ICI À LA COUPE ROGERS!

Les Fromages d'ici étaient associés pour une première fois à la Coupe Rogers en juillet. La clientèle de ce prestigieux événement de tennis est reconnue comme étant particulièrement sensible aux découvertes de nouvelles saveurs. Ce nouveau partenariat a permis de promouvoir nos produits de qualité auprès d'un public de choix. Intégrées à différents menus du site, les offres gourmandes étaient agrémentées de fromages du Québec, en versions populaires ou sophistiquées. Particulièrement appréciée, la concession alimentaire Barbecue et poutinerie, qui proposait des cheeseburgers à différentes variétés de fromages québécois, a connu des ventes records!

LES FROMAGES D'ICI, PRÉSENTATEUR OFFICIEL DU FOODCAMP DE QUÉBEC

Le Foodcamp de Québec est un prestigieux événement culinaire qui proposait en octobre dernier deux jours de découvertes et de présentations offertes par des chefs réputés aux passionnés, amateurs et professionnels. Le tout s'est déroulé dans une ambiance détendue où quelque 1000 *foodies* ont pu partager leur amour de la cuisine et l'art de la table. Les participants ont eu l'occasion de visiter le Salon Fromages d'ici où sept fromageries offraient leurs produits en dégustation et en vente. La promotion de l'application mobile Mon carnet Fromages d'ici a permis de récolter plusieurs adeptes. Parmi les 14 présentations vedettes, le réputé bièrologue, Philippe Wouters, a proposé des accords de bières québécoises et de Fromages d'ici. L'événement a connu d'excellentes retombées médiatiques, notamment grâce à la visite de Francis Reddy, coanimateur de l'émission *Les Gourmands* avec Ricardo Larrivée à la SRC.



BBQ POUTINERIE

NOURRITURE

HAMBURGER 100% BŒUF ANGUS	8.25\$
HAMBURGER 100% BŒUF AVEC FROMAGE	8.25\$
HAMBURGER 100% BŒUF DELUXE AVEC FROMAGE	11.75\$
HAMBURGER DE DINDON DU QUÉBEC	11.25\$
HOT-DOG 100% BŒUF, L'ULTIME	8.25\$
HOT-DOG GRAND CHELEM	10.50\$
POUTINE RÉGULIÈRE	8.00\$
POUTINE ITALIENNE	10.00\$
POUTINE À LA SAUCISSE	10.00\$
POUTINE À L'EFFILOCHÉ DE DINDON DU QUÉBEC	12.50\$
FRITES	4.75\$
CHOUSTILLES MISS VICKIE'S	3.00\$

LES FROMAGES D'ICI À L'OSM, UN ACCORD HARMONIEUX

Les Fromages d'ici sont partenaires des Grands entretiens préconcert de l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM) qui ont lieu une vingtaine de fois par année. Ces entretiens permettent aux spectateurs de discuter avec des chefs d'orchestre et des musiciens avant les concerts. Le 20 octobre dernier, une dégustation de fromages d'ici était offerte à l'occasion des 50 ans du métro de Montréal célébrés par Kent Nagano et de l'arrivée de l'octobasse à l'OSM, l'instrument à cordes le plus grave et le plus grand avec ses 3,6 mètres de hauteur.



LES FROMAGES D'ICI AU MENU DE MTL À TABLE

Du 3 au 13 novembre 2016, et pour une deuxième année, les Fromages d'ici étaient associés à l'évènement MTL À TABLE. Cette initiative de Tourisme Montréal a permis aux consommateurs de savourer les meilleures tables d'hôte de la ville pour un prix fixe de 21 \$, 31 \$ ou 41 \$ dans 150 restaurants. Pour l'occasion, les PLQ offraient à 15 de ces restaurants jusqu'à 15 kg de fromages à intégrer à l'un de leurs plats principaux. Leurs recettes ont été diffusées sur le blogue du site des Fromages d'ici et partagées sur Facebook. De plus, les détenteurs de la carte « Remises » de Visa Desjardins recevaient un plateau de fromage gratuit avec leur repas dans les trois restaurants suivants: Chez Victoire, Pastaga et Tapéo.

MTL À TABLE
3 - 13 NOV. 2016

MTL À TABLE c'est parti!
La 3e édition de MTL À TABLE est officiellement lancée! Profitez en pour vous régaler jusqu'au dimanche 13 novembre. Vous pouvez encore faire des réservations dans les restaurants disponibles!

Partagez votre expérience en utilisant le hashtag #MTLÀTABLE pour tenter de gagner une des 3 cartes cadeaux CAD d'une valeur de 100\$. Le tirage aura lieu le 13 novembre.

Triez d'après les 48 heures à l'avance ou triez les par un autre critère.

Nom du restaurant	Type de cuisine	Adresse	Prix	Participe	Statut
Le Bistrot	France	Le Village	21 \$	✓	Statut
Le Bistrot	France	Le Village	31 \$	✓	Statut
Le Bistrot	France	Le Village	41 \$	✓	Statut
Le Bistrot	France	Le Village	21 \$	✓	Statut
Le Bistrot	France	Le Village	31 \$	✓	Statut
Le Bistrot	France	Le Village	41 \$	✓	Statut
Le Bistrot	France	Le Village	21 \$	✓	Statut
Le Bistrot	France	Le Village	31 \$	✓	Statut
Le Bistrot	France	Le Village	41 \$	✓	Statut
Le Bistrot	France	Le Village	21 \$	✓	Statut
Le Bistrot	France	Le Village	31 \$	✓	Statut
Le Bistrot	France	Le Village	41 \$	✓	Statut
Le Bistrot	France	Le Village	21 \$	✓	Statut
Le Bistrot	France	Le Village	31 \$	✓	Statut
Le Bistrot	France	Le Village	41 \$	✓	Statut
Le Bistrot	France	Le Village	21 \$	✓	Statut
Le Bistrot	France	Le Village	31 \$	✓	Statut
Le Bistrot	France	Le Village	41 \$	✓	Statut

crème

fromages
d'ici

lait au
chocolat



Nouveau directeur général au Centre d'expertise fromagère du Québec

En 2017, les PLQ ont réitéré, pour une cinquième année, leur appui financier auprès du Centre d'expertise fromagère du Québec (CEFQ). Fondé en 2010 suite à la crise de la listériose qui a frappé l'industrie fromagère en 2008, celui-ci a pour mission d'assurer et de faciliter une production fromagère de qualité, saine, durable et rentable soutenant le développement régional grâce à ses services-conseils techniques, son appui à l'amélioration de la qualité et ses formations. Le CEFQ développe et offre des services et outils adaptés au secteur en collaboration avec les instances gouvernementales, universitaires et autres organismes, tout en soutenant l'entreprise fromagère artisanale dans la solution des différents problèmes.



Le 19 octobre 2016, Alain Fournier de la Direction du développement des entreprises et des produits au MAPAQ a annoncé que le prêt des services offerts depuis 6 ans par Abdel Ould Baba Ali, le directeur général actuel du CEFQ, cessera à compter du 31 mars 2017.

Le 21 décembre dernier, Pascal-André Bisson, président du CEFQ, annonçait la nomination de Mario Béland à titre de nouveau directeur général du centre. Monsieur Béland possède plus de 24 ans d'expérience notable dans l'industrie de la transformation laitière privée et publique. Au cours des dernières années, il enseignait en transformation des aliments à l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA), campus de Saint-Hyacinthe. Il occupait parallèlement aussi des fonctions de gestionnaire au sein d'un groupe alimentaire d'importance. Son entrée en fonction se veut progressive, à raison de 3,5 jours par semaine jusqu'à la fin du mois d'avril. Il occupera entièrement son nouveau poste à compter du 1^{er} mai 2017. Monsieur Ould Baba Ali assurera sa fonction actuelle de directeur général pendant la transition.

Des tensions soulagées à la Ferme Lupien

« Tout d'un coup, à l'été 2015, notre volume de lait par vache a chuté de 32 à 24 litres par jour, les vaches ont souffert de mammites à répétition et le compte de cellules somatiques a grimpé jusqu'à plus de 350 000 : on n'avait jamais vu ça. Pourtant les vaches consommaient toute leur ration », se souviennent Jocelyn Lupien et Marie-Ève Trépanier, de la Ferme Lupien de Saint-Joachim-de-Courval, une entreprise couronnée en 2013 et 2014 pour la qualité de son lait.

« On a cherché partout les causes possibles pour découvrir que nous avions des tensions électriques parasites, explique Jocelyn. Pourtant, le diagnostic était négatif en 2012, un an après avoir construit nos nouveaux bâtiments. L'explication : avec le temps et l'humidité, les quatre pieds de sable sous ces bâtiments avaient finalement refait le contact avec le sol en dessous, là où circule un courant parasite », relate Jocelyn.

« De l'électricité statique était transmise par le lactoduc. Les vaches, incommodées, retenaient leur lait pendant la traite », ajoute Marie-Ève, qui elle-même ressentait souvent de l'inconfort en trayant.

« À la fin décembre, un mois après l'installation du STD 2000 par Gaétan Martin, tout est revenu à la normale : c'était notre cadeau des Fêtes! », dit Jocelyn. « Monsieur Martin et son fils n'ont pas hésité à revenir pour peaufiner le travail : ils ont ajusté les luminaires et les ventilateurs variables, ajouté des plaques de mises à la terre et déplacé les plaques existantes à l'écart de l'étable, dans un champ, plus près de la ligne d'Hydro-Québec, précise Marie-Ève. En plus, Monsieur Martin offre une garantie de satisfaction, c'est-à-dire un remboursement si les animaux n'allaient pas mieux. » Son conjoint Jocelyn ajoute : « Suite à un autre agrandissement en avril 2016, le STD 2000 nous a permis de localiser et de corriger facilement un problème électrique. M. Martin et son fils sont des gens passionnés qui aiment aider leurs clients. »



« À la fin décembre, un mois après l'installation du STD 2000 par Gaétan Martin, tout est revenu à la normale : c'était notre cadeau des Fêtes! », dit Jocelyn.



LE GARS BRANCHÉ...
GAÉTAN MARTIN ÉLECTRICIEN INC.
 RBQ : 2423-8404-01
 Sans frais : 1 855 475-1980
 Cell. : 819 475-8019
www.gaetanmartinelectricien.com

187997



PLUS DE
30 ANS
 D'EXPÉRIENCE

SURVEILLEZ
 NOS PROCHAINS
 PUBLIREPORTAGES



- Aérosol
- Vaporisation
- Pédiluve



176347

www.sabotsolution.com



2 NOUVEAUTÉS!

- **DG Lait/Milk®**
Test de gestation dans le lait
- **Test Salmonella Dublin**

418 838-0772 / 1 888 798-7285 | info@conception-animal.com
www.conception-animal.com

185369



LES ENTREPRISES RENÉ GIROUX

Sciage, Rainurage
 Scarification de béton

418-387-9527

Ste-Marie Bce

entrepriserenegiroux.ca

168430

ABONNEZ-VOUS





RAS-LE-BOL DE L'HIVER? VOICI DES BLEUS
QUI REMÉDIERONT À VOS BLUES!



PLAISIRS GOURMETS, FROMAGE LE BLEU D'ÉLIZABETH
DE LA FROMAGERIE DU PRESBYTÈRE

Heureux bleus

Les fromages à pâte persillée, communément appelés « bleus », sont souvent craints par les gens en raison de leur apparence ou encore de leur goût qui peut s'avérer très relevé selon les variétés. Comme bien des choses dans la vie, l'inconnu fait parfois peur, et ce n'est qu'après l'avoir surmonté que l'on apprécie de belles découvertes.

Les veines bleuâtres sont en fait de délicieux champignons, le *Penicillium roqueforti*, qui apparaît grâce à la perforation du fromage. Ces ouvertures mécaniques facilitent la circulation de l'air dans la pâte et permettent au champignon de se développer progressivement, ce qui confère au fromage son goût particulier de noix et de chanterelle des sous-bois tant recherché.

INITIATION

Les novices seront heureux d'apprendre qu'il existe différentes intensités dans les bleus. Pour s'y initier, il est recommandé de parsemer quelques petits morceaux sur une salade garnie de noix de Grenoble et de figues, par exemple. Et comme les bleus forment également un duo incomparable avec la viande rouge, de grâce, ajoutez-en à votre prochain steak ou dans vos burgers. Vous serez une personne transformée!

EFFET CRESCENDO

À la recherche de pâtes persillées plus douces? Optez pour **Le Ciel de Charlevoix**, le **Bleu Bénédicтин** ou même une pâte molle comme le **Blebry**. Ensuite, allez progressivement vers le **Fleuron**, le **Bleu d'Élizabeth** ou le **Rébellion 1837**. Les épcuriens adoreront aussi **Le Porto Bleu**, affiné au porto comme son nom le laisse entendre, ou encore le **Bleu Fumé Saint-Benoît-du-Lac** (oui, un bleu fumé!), parfait pour accompagner les grillades. Finalement, pour le grand bonheur des amateurs de bleus plus relevés, le **Bleu Extra-Fort Saint-Benoît-du-Lac** est un *must!*



FROMAGES CDA

Pour d'autres histoires : fromagesdici.com/blogue

Cuisinons en famille chez IGA

Le partenariat entre IGA et les Producteurs laitiers du Canada (PLC) s'inscrit très bien dans le cadre de la campagne Cuisinons en famille visant à faire découvrir aux parents et à leurs enfants les multiples plaisirs de cuisiner des recettes équilibrées ensemble. Des activités culinaires, animées par des nutritionnistes, ont été réalisées dans des marchés IGA Extra de neuf régions du Québec. Deux recettes simples et savoureuses, le roulé éclaté et le yogourt réveille-matin, ont été cuisinées par les jeunes accompagnés de leurs parents.

Ces activités avaient pour but d'encourager les parents à impliquer les enfants dans la préparation des repas et des lunchs en leur faisant vivre une expérience agréable lors d'activités culinaires. Par ailleurs, les plus jeunes enfants ont pu apprendre de nouvelles techniques culinaires (ex. : couper, râper, mélanger, mesurer) tandis que les plus vieux ont pu peaufiner celles déjà apprises. L'activité a été appréciée de tous.

Durant les week-ends du mois de novembre et de décembre, 20 IGA du Québec ont offert un atelier culinaire à leur clientèle. L'atelier s'est déroulé dans les cuisines ou les espaces bistro des supermarchés. Au total, 205 jeunes âgés de 6 à 12 ans ont participé. Un tablier a été remis à chaque enfant ainsi que les fiches-recettes de leurs réalisations afin qu'ils puissent les reproduire à la maison... en famille!



LA SANTÉ À L'ÉCOLE EN 2017 : APPRENDRE ET S'INSPIRER POUR MIEUX INTERVENIR

La dixième édition de la journée-conférence organisée par l'équipe des diététistes des PLC a eu lieu en février. L'événement ciblait les professionnels de la santé et a permis d'accueillir 350 participants. Cette année encore, les présentations ont été diffusées en visioconférence à Québec. Les connaissances transmises aux participants à cette occasion portaient sur des sujets d'actualité relatifs à la santé des enfants. Ce type d'événement permet notamment aux PLC d'entretenir des relations stratégiques avec plusieurs organismes.

Tournée de tennis scolaire 2017 : la tradition se poursuit



De janvier à juin, 75 écoles participeront à la Tournée de tennis scolaire. Ces écoles reçoivent la visite d'un animateur de Tennis Québec qui offre des ateliers d'initiation au tennis dans le cadre du cours d'éducation physique. L'équipe des diététistes des PLC collabore avec Tennis Québec afin d'assurer le volet « Saine alimentation » de la Tournée.

Pour l'édition 2016, les PLC proposaient une nouvelle formule afin de mieux outiller les services de garde à réaliser avec les élèves des activités relatives à l'alimentation. Comme cette nouvelle formule a déjà fait ses preuves, l'expérience se poursuit avec la Tournée 2017. Ainsi, lors du passage la Tournée dans leur école, les services de garde reçoivent tout le matériel nécessaire pour la réalisation d'activités culinaires avec les élèves, soit un ensemble d'instruments de cuisine, une carte-cadeau pour l'achat d'aliments, un support visuel pour la réalisation de la recette et des fiches-recettes pour la maison. De plus, une nutritionniste des PLC offre un soutien téléphonique personnalisé à chaque service de garde avant la réalisation de l'activité culinaire. Par la même occasion, les services de garde sont tenus informés des autres initiatives des PLC (ateliers de formation, recueils d'activités éducatives, bourses, etc.).



Les bourses Cœur et berlingot : « Manger et bouger, le plaisir est dans la simplicité! »

Pour une 11^e année consécutive, l'équipe des diététistes des PLC s'est jointe à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC, aux Diététistes du Canada, à la Fédération des éducateurs et éducatrices physiques enseignants du Québec et à Extensio, le Centre de référence sur la nutrition de l'Université de Montréal, pour offrir les bourses Cœur et berlingot.

Ces bourses visent à soutenir le milieu scolaire primaire dans la mise en œuvre de projets favorisant l'acquisition de saines habitudes de vie, notamment le plaisir de consommer quotidiennement des légumes, des fruits et des produits laitiers, et de pratiquer régulièrement des activités physiques.

Les noms des écoles gagnantes de l'une des cinq bourses de 500 \$ et de la bourse Coup de cœur de 1 000 \$ seront dévoilés en mars, durant le Mois de la nutrition. ■

Les statistiques sont aussi disponibles sur le site Internet des Producteurs de lait du Québec à l'adresse suivante : <http://www.lait.org/fr/leconomie-du-lait/statistiques.php>.

À propos de la production*

Un prix à la ferme assez semblable en novembre et décembre 2016

COMPOSITION DU PRIX À LA FERME

	DÉCEMBRE 2016	NOVEMBRE 2016	VARIATION
Classes régulières	75,26	72,54	2,72
Classes spéciales	6,96	5,60	1,36
Primes	-0,60	-0,59	(0,01)
Transferts	-0,81	2,51	(3,32)
	80,82	80,07	0,75

Le prix est calculé selon la composition moyenne courante du lait produit : 4,1200 kg m.g./hl 3,3900 kg prot./hl 5,7300 kg l.a.s./hl

Dans l'ensemble, de novembre à décembre 2016, le revenu des ventes s'est amélioré pour les classes régulières et spéciales. Le transfert provenant de la mise en commun des revenus a toutefois subi une baisse importante de - 3,32 \$/hl. L'ensemble des variations s'est traduit par une hausse de 0,75 \$/hl pour le prix à la ferme de décembre par rapport à novembre.

Une rétrospective sur le quota négociable et non négociable

Entre le mois d'août 2015 et le mois de décembre 2016, le quota négociable à la ferme a augmenté de 19,7 %. Cette augmentation est liée à des hausses des besoins canadiens et au transfert de la part du quota non négociable vers le quota négociable, conformément à la modification de la politique harmonisée de P5 sur le quota.

Le quota négociable pour un producteur qui possédait un quota de 65 kg de MG/jour en août 2015 augmente à 77,8 kg de MG/jour en décembre 2016, soit 12,8 kg de MG/jour en plus.

La dernière tranche de quota non négociable, soit 4,6 %, a été convertie en quota négociable en février 2017. Le quota négociable de l'exemple ci-dessus est alors de 81,38 kg de MG/jour, une hausse totale de 16,38 kg de MG en quota négociable.

Nombre de producteurs de lait

On compte moins d'abandons de production en 2016 qu'en 2015. Alors qu'en 2015, 222 producteurs avaient quitté la production, en 2016, le nombre est de 141. Les quantités de quota offertes en ventes par les producteurs qui ont abandonné la production ont été plus importantes en 2015 qu'en 2016, soit respectivement 6 275 kg de MG/jour et 5 064 kg de MG/jour.

Une structure des ventes en changement

Le tableau ci-dessous montre l'évolution de la structure des ventes pour les provinces de P5 entre 2015 et 2016. En termes de solides non gras, c'est dans le groupe des classes 4 régulières ainsi que 4 et 5 spéciales que l'évolution a été la plus marquée avec respectivement des augmentations de 34,3 % et 17,7 %, comparativement à 2015. Le revenu des classes 4 régulières a augmenté de 8,7 % et celui des classes 4 et 5, de 0,8 %.

Les ventes de matière grasse en classes 1 à 3 ont augmenté de 4,9 % et celles des solides non gras ont baissé de - 1,2 %. Le revenu de ces ventes a augmenté de 3,2 %.

Pour l'ensemble des ventes de toutes les classes, les quantités ont augmenté d'environ 4 % et le revenu de 3,5 %.

ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DES VENTES

2016 VS 2015	VOLUME	MG KG	SNG KG	REVENU
Classes 1 à 3 (régulières)	2,9 %	4,9 %	-1,2 %	3,2 %
Classes 4a, 4b, 4c, 4d (régulières)	29,5 %	14,7 %	34,3 %	8,7 %
Classes 4a1, 4m, 5abcd (spéciales)	3,7 %	-19,2 %	17,7 %	0,8 %
Total des ventes	4,2 %	4,0 %	4,5 %	3,5 %

Nouvelle formule nationale pour l'indexation des prix par classe

À partir de 2017, une seule formule au niveau national sert à ajuster les prix des classes régulières. Pour février 2017, le résultat de cette formule a porté le prix de la matière grasse de la classe 1 de 7,4556 \$/kg à 7,6446 \$/kg, soit une augmentation de 0,1890 \$/kg. Le prix au volume a cependant été abaissé de 75,13 \$ à 74,72 \$ (- 0,41 \$/hl).

Le prix de la matière grasse en classes 2 à 4 a été majoré à la baisse de 0,0767 \$/kg, pour un prix de 8,6721\$/kg. Le prix des solides non gras est passé de 6,0549 \$/kg à 6,0103 \$/kg, soit une baisse de 0,0446 \$/kg. L'impact de ces ajustements est estimé à 0,11 \$/hl sur l'ensemble du revenu des ventes.

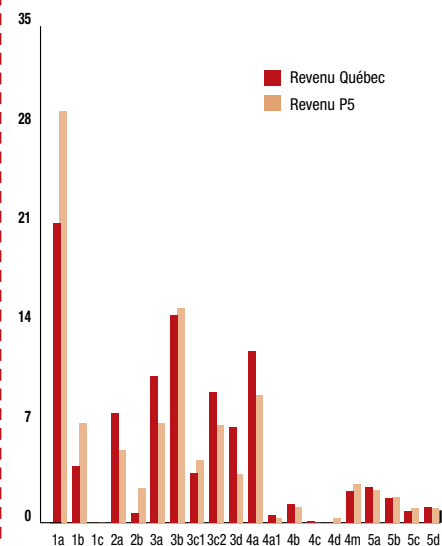
* Les couleurs des titres correspondent à celles des tableaux.

* Abréviations – MG : matière grasse LAS : lactose et autres solides SNG/G : solides non gras/gras

Structure des ventes par classes (%) NOVEMBRE 2016

Classes nationales	QUÉBEC				P5 ¹			
	MG kg	Protéine kg	LAS kg	Total \$	MG kg	Protéine kg	LAS kg	Total \$
1a	9,2	19,4	19,3	21,1	12,1	27,2	27,2	29,0
1b	7,2	1,3	1,3	4,0	12,5	2,5	2,6	7,0
1c	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2a	3,9	8,6	8,6	7,7	2,9	5,6	5,6	5,1
2b	1,3	0,2	0,2	0,7	4,3	0,9	0,9	2,4
3a	9,6	8,9	8,9	10,3	6,3	6,4	6,4	7,0
3b	15,6	12,4	12,4	14,6	17,0	12,7	12,7	15,1
3c1	3,1	3,2	3,1	3,5	4,1	4,0	4,0	4,4
3c2	9,6	7,2	7,1	9,2	7,9	5,0	4,9	6,9
3d	8,0	6,9	6,9	6,7	4,2	3,6	3,6	3,4
4a	21,8	5,4	5,3	12,1	17,0	3,4	3,3	9,0
4a1	0,1	1,6	1,6	0,5	0,1	1,1	1,1	0,3
4b	1,0	1,2	1,3	1,3	0,9	1,1	1,1	1,1
4c	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0
4d	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,5	0,5	0,3
4m	0,0	10,8	10,9	2,2	0,2	12,9	13,0	2,7
Classes régulières	90,6	87,2	87,0	93,8	89,6	86,9	86,7	93,8
5a	4,1	3,6	3,6	2,5	3,8	3,2	3,3	2,3
5b	3,9	1,5	1,5	1,7	4,2	1,7	1,8	1,8
5c	1,2	1,7	1,7	0,8	2,0	1,8	1,8	1,0
5d	0,1	6,1	6,2	1,1	0,3	6,3	6,4	1,0
Classes spéciales	9,4	12,8	13,0	6,2	10,4	13,1	13,3	6,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	Kg 11 081 729				Kg 22 069 000			
	9 107 027				18 100 716			
	15 123 286				30 315 664			
	213 389 591				431 687 934			

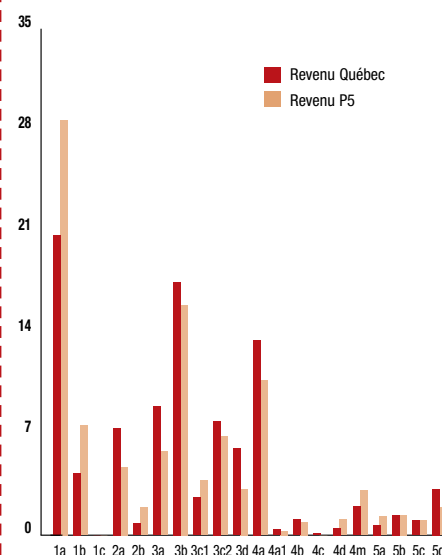
Comparaison en % des revenus des ventes de tous les composants laitiers par classe



Structure des ventes par classes (%) DÉCEMBRE 2016

Classes nationales	QUÉBEC				P5 ¹			
	MG kg	Protéine kg	LAS kg	Total \$	MG kg	Protéine kg	LAS kg	Total \$
1a	9,1	19,1	18,9	20,7	12,2	27,0	26,9	28,7
1b	7,8	1,4	1,5	4,3	13,8	2,7	2,7	7,6
1c	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2a	3,9	8,2	8,2	7,4	2,7	5,2	5,2	4,7
2b	1,4	0,2	0,2	0,8	3,3	0,6	0,6	1,9
3a	8,4	7,8	7,8	8,9	5,3	5,2	5,1	5,8
3b	18,5	15,1	15,1	17,5	17,8	13,4	13,3	15,9
3c1	2,3	2,3	2,3	2,6	3,3	3,5	3,5	3,8
3c2	6,8	7,3	7,4	7,9	6,2	6,1	6,1	6,8
3d	7,4	6,1	6,1	6,0	3,9	3,3	3,2	3,2
4a	26,0	4,5	4,3	13,5	21,1	3,0	3,0	10,7
4a1	0,1	1,3	1,3	0,4	0,0	1,0	1,0	0,3
4b	0,9	1,1	1,1	1,1	0,7	0,9	0,9	0,9
4c	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0
4d	0,7	0,8	0,9	0,5	1,6	1,5	1,5	1,1
4m	0,0	9,6	9,6	2,0	0,2	14,6	14,6	3,1
Classes régulières	93,5	84,9	84,7	93,7	92,4	87,8	87,7	94,3
5a	0,8	1,7	1,6	0,7	2,1	2,5	2,4	1,3
5b	3,8	1,0	1,2	1,4	3,5	1,2	1,3	1,4
5c	1,6	2,1	2,1	1,0	1,8	2,1	2,1	1,0
5d	0,3	10,3	10,3	3,2	0,2	6,4	6,4	1,9
Classes spéciales	6,5	15,1	15,3	6,3	7,6	12,2	12,3	5,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	Kg 11 578 428				Kg 23 262 247			
	9 482 866				18 997 344			
	15 827 081				31 955 852			
	223 953 021				455 389 559			

Comparaison en % des revenus des ventes de tous les composants laitiers par classe



¹ Revenus des ventes dans le cadre de l'entente de la mise en commun du lait dans l'Est du Canada (P5)

À propos de la production

Prix en vigueur – Québec² NOVEMBRE 2016

Teneur des ventes

Description des classes de lait Classes nationales	Prix en vigueur			Teneur des ventes			
	\$/hl	MG \$/kg	Protéine \$/kg	LAS \$/kg	MG kg/hl	Protéine kg/hl	LAS kg/hl
1a Lait, breuvages faits de lait et laits aromatisés	75,13	7,4556			2,0526	3,5340	5,8610
1b Crèmes contenant au moins 5 % de matière grasse	60,90	7,4556			18,8883	2,9023	4,8018
1c Nouveaux produits de classes 1a et 1b	67,62	6,7100			1,1595	3,5541	5,9145
2a Tous les types de yogourt, kéfir, lassi excluant les yogourts congelés	8,7488	8,7488	6,0549	6,0549	1,9468	3,5334	5,8705
2b Lait, crème et yogourt glacés, crème sure, lait frappé et produits spécifiques	8,7488	8,7488	6,0549	6,0549	20,2329	2,8336	4,7078
3a Tous les fromages autres que ceux qui sont énumérés sous les classes 3b, 3c et 3d	8,7488	8,7488	14,1450	0,8888	4,4966	3,4426	5,7067
3b1 Fromage cheddar et fromages apparentés	8,7488	8,7488	12,8527	0,8888	3,2406	3,4774	5,7747
3b2 Fromage cheddar et fromages apparentés — usines spécifiques	8,7488	8,7488	12,6862	0,8888	6,4716	3,3497	5,5828
3c1 Fromages asiago, munster, feta, gouda, havarti, parmesan, suisse	8,7488	8,7488	14,1450	0,8888	4,1542	3,4596	5,7278
3c2 Fromages mozzarella de tout type, sauf ceux déclarés en classe 3d, chezzarella, brick, colby, farmer, caraway et monterey jack	8,7488	8,7488	14,1450	0,8888	4,9456	3,4385	5,6762
3d Fromages mozzarella standardisés utilisés exclusivement sur les pizzas fraîches par des établissements inscrits auprès de la CCL	8,6677	8,6677	8,9337	0,8796	4,8633	3,4387	5,7009
4a Beurres et poudres de lait	8,7488	8,7488	3,6014	3,6014	14,3316	3,0952	5,0319
4a1 Composants de lait pour la fabrication de caséine-présure ou de concentré protéique utilisés dans la fabrication d'un produit final non réglementé de fromage fondu	8,7488	8,7488	2,1500	2,1500	0,3655	3,5735	5,9766
4b Lait concentré destiné à la vente au détail	8,7488	8,7488	5,6025	5,6025	3,5073	3,4297	5,7532
4c Innovation	7,2075	7,2075	7,8806	3,1689	3,9719	3,4600	5,7399
4d Inventaires, pertes extraordinaires et retours en lait de consommation jeté	8,7488	8,7488	3,6014	3,6014	4,2741	3,1218	6,1681
4m Composants du lait pour les marchés particuliers	8,2837	8,2837	1,7876	1,7873	0,0905	3,5981	5,9817
5a Fromage utilisé comme ingrédient dans la transformation secondaire	6,6707	6,6707	7,0120	0,3268	3,8098	3,4387	5,7612
5b Produits laitiers, autres que le fromage, utilisés comme ingrédients dans la transformation secondaire	6,6707	6,6707	2,0510	2,0510	9,5705	3,1583	5,4835
5c Produits laitiers utilisés comme ingrédients dans le secteur de la confiserie	6,1252	6,1252	2,0510	2,0510	3,0454	3,4785	5,8214
5d Exportations	2,8441	2,8441	1,6114	1,6110	0,0892	3,5720	6,0032

Ratio SNG/G – Québec

	2014-2015	2015-2016
AOU	2,2407	2,2583
SEP	2,2279	2,2307
OCT	2,1976	2,1935
NOV	2,1822	2,1888
DÉC	2,1946	2,1886
JAN	2,2028	
FÉV	2,1997	
MAR	2,1994	
AVR	2,1982	
MAI	2,2173	
JUN	2,2443	
JUL	2,2605	
Total	2,2135	2,2446

Prix en vigueur – Québec² DÉCEMBRE 2016

Teneur des ventes

Description des classes de lait Classes nationales	Prix en vigueur			Teneur des ventes			
	\$/hl	MG \$/kg	Protéine \$/kg	LAS \$/kg	MG kg/hl	Protéine kg/hl	LAS kg/hl
1a Lait, breuvages faits de lait et laits aromatisés	75,13	7,4556			2,0633	3,5277	5,8761
1b Crèmes contenant au moins 5 % de matière grasse	60,90	7,4556			19,1419	2,8851	4,7995
1c Nouveaux produits de classes 1a et 1b	67,62	6,7100			1,1645	3,5483	5,9279
2a Tous les types de yogourt, kéfir, lassi excluant les yogourts congelés	8,7488	8,7488	6,0549	6,0549	1,9777	3,5215	5,8783
2b Lait, crème et yogourt glacés, crème sure, lait frappé et produits spécifiques	8,7488	8,7488	6,0549	6,0549	19,7818	2,8440	4,7495
3a Tous les fromages autres que ceux qui sont énumérés sous les classes 3b, 3c et 3d	8,7488	8,7488	14,1450	0,8888	4,5230	3,4309	5,7146
3b1 Fromage cheddar et fromages apparentés	8,7488	8,7488	12,8527	0,8888	2,7734	3,4902	5,8203
3b2 Fromage cheddar et fromages apparentés — usines spécifiques	8,7488	8,7488	12,6862	0,8888	6,0216	3,3551	5,6211
3c1 Fromages asiago, munster, feta, gouda, havarti, parmesan, suisse	8,7488	8,7488	14,1450	0,8888	4,0813	3,4492	5,7439
3c2 Fromages mozzarella de tout type, sauf ceux déclarés en classe 3d, chezzarella, brick, colby, farmer, caraway et monterey jack	8,7488	8,7488	14,1450	0,8888	3,8675	3,4434	5,7890
3d Fromages mozzarella standardisés utilisés exclusivement sur les pizzas fraîches	8,6677	8,6677	8,9337	0,8796	5,0947	3,4450	5,6698
4a Beurres et poudres de lait	8,7488	8,7488	3,6014	3,6014	18,9121	2,9187	4,7727
4a1 Composants de lait pour la fabrication de caséine-présure ou de concentré protéique utilisés dans la fabrication d'un produit final non réglementé de fromage fondu	8,7488	8,7488	2,1500	2,1500	0,3256	3,5869	5,9668
4b Lait concentré destiné à la vente au détail	8,7488	8,7488	5,6025	5,6025	3,3525	3,4301	5,7689
4c Innovation	7,0181	7,0181	8,5391	2,5648	3,8994	3,4486	5,7529
4d Inventaires, pertes extraordinaires et retours en lait de consommation jeté	8,7488	8,7488	3,6014	3,6014	6,0871	3,3054	5,7099
4m Composants du lait pour les marchés particuliers	7,5963	7,5963	1,8192	1,8192	0,0911	3,5880	5,9967
5a Fromage utilisé comme ingrédient dans la transformation secondaire	5,9867	5,9867	6,3426	0,4073	4,1786	3,4355	5,7245
5b Produits laitiers, autres que le fromage, utilisés comme ingrédients dans la transformation secondaire	5,9867	5,9867	2,1819	2,1819	12,7462	2,9318	5,3812
5c Produits laitiers utilisés comme ingrédients dans le secteur de la confiserie	6,0397	6,0397	1,9772	1,9772	3,2601	3,4717	5,8151
5d Exportations	3,0252	3,0252	2,7266	2,6859	0,1215	3,5794	5,9852

² Les prix des classes régulières sont en vigueur depuis le 1^{er} février 2016. Le prix de la classe 4m et ceux des classes spéciales (5) varient selon les marchés. Le prix des solides non gras vendus dans la classe 4a1 est sujet à révision périodiquement.

Suivi de la production hors quota

	Hors quota à l'échelle individuelle ³		Cumulatif
	Nbre de producteurs	Ce mois (en kg de MG)	
DÉC 15	281	22 472	72 503
JAN 16	350	31 203	103 706
FÉV 16	397	32 769	136 475
MAR 16	560	57 599	194 074
AVR 16	590	58 711	252 785
MAI 16	567	54 915	307 700
JUN 16	485	37 818	345 518
JUL 16	299	22 031	367 549
AOU 16	122	7 007	
SEP 16	87	4 559	11 566
OCT 16	142	9 922	21 488
NOV 16	136	9 142	30 630
DÉC 16	192	16 773	47 403

³ Les résultats tiennent compte des corrections de paie pour l'année courante.



Prix à la ferme – Québec NOVEMBRE 2016

	MG \$/kg	Protéine \$/kg	LAS \$/kg	Valeur d'un hl à la composition moyenne ³	Valeur d'un hl de référence (PLQ) ⁴	Composition du lait	³ À la composition moyenne	⁴ De référence (PLQ)
Prix intraquota	10,5381 \$/kg	8,0089 \$/kg	1,6576 \$/kg	81,36 \$/hl	73,01 \$/hl	MG	4,1956 kg/hl	3,6000 kg/hl
Prime MG ⁵	0,0221 \$/kg			0,09 \$/hl	0,08 \$/hl	Protéine	3,4519 kg/hl	3,2000 kg/hl
Prime qualité du lait PLQ ⁶					0,50 \$/hl	LAS	5,7315 kg/hl	5,7000 kg/hl
Prime qualité du lait CMMML ⁷					0,2607 \$/hl			

Déductions

Administration du plan conjoint, UPA et fonds de défense	0,0364 \$/kg de solides totaux
Publicité et promotion	0,1132 \$/kg de solides totaux
Fonds de développement	0,0008 \$/kg de solides totaux
Transport	2,5259 \$/hl

⁷ Prime versée sur les quantités de matières grasses intraquota produites par les producteurs dont le ratio SNG/G est 2,35 et moins.

N. B. – Depuis le 1^{er} août 2013, les fermes qui ne sont pas certifiées LCQ se voient appliquer une pénalité financière de 2 \$/hl, qui sera majorée de 2 \$/hl tous les 3 mois, jusqu'à un maximum de 8 \$/hl.

Critères d'admissibilité primes qualité:		Bactéries totales/ml	Cellules somatiques/ml
		⁸ À partir d'août 2012	20 000 et moins
⁹ À partir de février 2012	15 000 et moins	150 000 et moins	

Prix à la ferme – Québec DÉCEMBRE 2016

	MG \$/kg	Protéine \$/kg	LAS \$/kg	Valeur d'un hl à la composition moyenne ³	Valeur d'un hl de référence (PLQ) ⁴	Composition du lait	³ À la composition moyenne	⁴ De référence (PLQ)
Prix intraquota	10,4668 \$/kg	8,2651 \$/kg	1,6884 \$/kg	82,14 \$/hl	73,75 \$/hl	MG	4,2002 kg/hl	3,6000 kg/hl
Prime MG ⁵	0,0174 \$/kg			0,07 \$/hl	0,06 \$/hl	Protéine	3,4454 kg/hl	3,2000 kg/hl
Prime qualité du lait PLQ ⁶					0,50 \$/hl	LAS	5,7470 kg/hl	5,7000 kg/hl
Prime qualité du lait CMMML ⁷					0,2627 \$/hl			

Déductions

Administration du plan conjoint, UPA et fonds de défense	0,0364 \$/kg de solides totaux
Publicité et promotion	0,1132 \$/kg de solides totaux
Fonds de développement	0,0008 \$/kg de solides totaux
Transport	2,5525 \$/hl

⁷ Prime versée sur les quantités de matières grasses intraquota produites par les producteurs dont le ratio SNG/G est 2,35 et moins.

N. B. – Depuis le 1^{er} août 2013, les fermes qui ne sont pas certifiées LCQ se voient appliquer une pénalité financière de 2 \$/hl, qui sera majorée de 2 \$/hl tous les 3 mois, jusqu'à un maximum de 8 \$/hl.

Critères d'admissibilité primes qualité:		Bactéries totales/ml	Cellules somatiques/ml
		⁸ À partir d'août 2012	20 000 et moins
⁹ À partir de février 2012	15 000 et moins	150 000 et moins	

Qualité du lait – Québec

Bactéries totales/ml	% des analyses	% du lait conforme à la norme	
		Par strates	Cumulatif
15 000 et moins	57,10	58,77	
15 001 à 50 000	36,27	35,11	93,88
50 001 à 121 000	4,53	4,15	98,03
121 001 et plus	2,10	1,97	

NOVEMBRE 2016

Cellules somatiques/ml

100 000 et moins	7,36	7,29	
100 001 à 200 000	43,19	46,30	53,59
200 001 à 300 000	34,02	33,96	87,55
300 001 à 400 000	12,92	10,97	98,52
400 001 et plus	2,51	1,48	

Adultération

Analyses positives aux antibiotiques	4
Analyses montrant une adultération par l'eau	16

15 000 et moins	58,59	59,31	
15 001 à 50 000	34,60	33,97	93,28
50 001 à 121 000	4,65	4,37	97,65
121 001 et plus	2,16	2,35	

DÉCEMBRE 2016

Cellules somatiques/ml

100 000 et moins	7,36	7,42	
100 001 à 200 000	43,96	46,75	54,17
200 001 à 300 000	33,52	33,12	87,29
300 001 à 400 000	12,78	11,34	98,63
400 001 et plus	2,38	1,37	

Adultération

Analyses positives aux antibiotiques	5
Analyses montrant une adultération par l'eau	24

	B.T. Cellules somatiques/ml		
	Québec	Québec	P5
OCT 15	24 069	216 001	205 439
NOV 15	24 353	212 249	198 201
DÉC 15	26 742	210 501	199 497
JAN 16	25 774	203 956	196 507
FÉV 16	26 652	196 018	191 857
MAR 16	26 093	194 753	191 444
AVR 16	24 088	192 171	194 026
MAI 16	25 824	196 292	197 814
JUN 16	26 568	206 655	200 173
JUL 16	29 558	218 219	215 500
AOU 16	25 826	229 552	230 212
SEPT 16	27 241	224 236	222 577
OCT 16	26 246	210 551	207 789
NOV 16	23 601	203 472	197 433
DÉC 16	26 670	203 364	208 682

Production de lait biologique au Québec

	Nombre de producteurs	Litres	Prime \$/hl ¹⁰
JAN 15 à DÉC 15	109	42 147 968	20,58
JAN 16 à DÉC 16	111	44 711 229	22,71

¹⁰ Prime versée aux producteurs de lait biologique après le paiement des frais supplémentaires pour le transport et la prime à la qualité.

À propos de la production

Système centralisé de vente des quotas (SCVQ)

DÉCEMBRE 2016

Prix fixé : 24 000,00 \$

	Nombre	kg de MG/jour
Offres de vente		
Totales	309	1 594,7
Admissibles à la répartition	309	1 594,7
Réussies	309	1 594,7
Réserve		
Quantité achetée (-) / vendue (+)		+ 0,4
Offres d'achat		
Totales	717	6 049,4
Admissibles à la répartition	715	6 030,7
Réussies	715	1 595,1

Participe au prorata toute offre d'achat non comblée égale ou supérieure à 0,4 kg de MG/jour.

RÉPARTITION DES OFFRES DE VENTE ET D'ACHAT PAR STRATE DE PRIX

VENTES			Prix offerts \$/kg de MG/jour	ACHATS		
Nombre	kg de MG/jour	Cumulatif		Nombre	kg de MG/jour	Cumulatif
15	125,9		< 24 000,00	2	18,7	
294	1 468,8	1 594,7	24 000,00 Prix plafond	715	6 030,7	6 030,7

RÉPARTITION AUX ACHETEURS ET AUX VENDEURS

	Nombre	kg de MG/jour	%
Acheteurs			
Programme d'aide au démarrage	1	16,0	1,0
Détention de moins de 12 kg de MG/jour	1	0,2	0,0
Remboursement des prêts au démarrage	5	0,5	0,0
Itération (1,2 kg de MG/jour)	713	808,2	50,7
Prorata (14,80 %)	627	770,2	48,3
26,45 % des offres ont été comblées		1 595,1	100,0
Vendeurs			
Ayant cessé de produire depuis 1 mois et plus	0	0,0	0,0
Offres partiellement comblées le mois précédent	0	0,0	0,0
Offres du mois courant	309	1 594,7	100,0
100,00 % des offres ont été comblées	309	1 594,7	100,0

Prix des quotas dans les provinces du Canada DÉCEMBRE 2016

Province	\$/kg de MG/jour
Nouvelle-Écosse	24 000,00 plafond
Île-du-Prince-Édouard	22 995,00
Nouveau-Brunswick	20 500,00
Québec	24 000,00 plafond
Ontario	24 000,00 plafond
Manitoba	24 900,00
Alberta	38 500,00
Saskatchewan	30 100,00
Colombie-Britannique	43 000,00

Production à la ferme – Québec (production intra et hors quota)

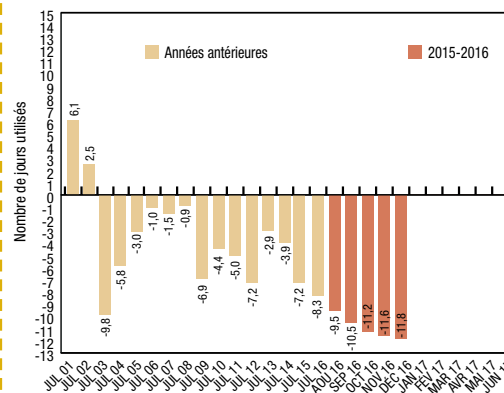
	2014-2015		2015-2016		Écart cumulatif production vs quota continu %	
	% du quota	% du quota	kg de MG	Litres	Québec	P5
JUL 2016						
AOU	100,05 %	95,56 %	10 430 148	259 911 417	-0,21 %	0,76 %
SEP	98,27 %	96,24 %	10 310 607	253 133 823	-0,59 %	0,43 %
OCT	100,35 %	97,61 %	10 930 954	262 023 716	-0,91 %	0,21 %
NOV	100,21 %	97,61 %	10 930 954	262 023 716	-1,11 %	0,14 %
DÉC	96,38 %	99,42 %	10 783 585	257 128 285	-1,15 %	0,24 %
JAN	99,54 %				-1,21 %	0,35 %
FÉV	103,17 %					
MAR	102,92 %					
AVR	105,71 %					
MAI	103,65 %					
JUN	98,69 %					
JUL	97,43 %					

Quota sur 12 mois mobile kg de MG

128 688 637 258 190 125

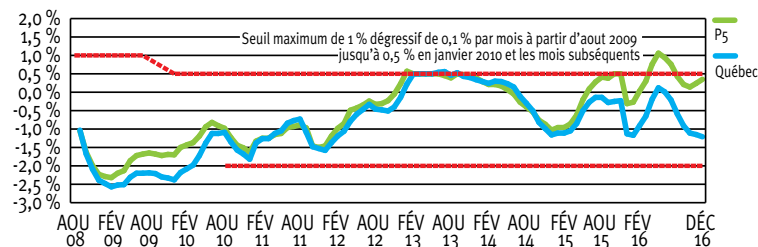
Teneur moyenne DÉC 2016 : MG 4,2002 kg/hl Nombre de producteurs détenant du quota : 5 500
Protéine 3,4454 kg/hl Nombre de producteurs ayant produit : 5 437
LAS 5,7470 kg/hl

Tolérance moyenne utilisée à l'échelle du Québec (en jours)



Journées additionnelles non cumulatives de production accordées : 2 jours en août 2015, 3 jours en septembre et octobre 2015, 2 jours en novembre 2015, 1 jour en décembre 2015 et 1 jour en janvier et février 2016.

Suivi du quota continu Québec et P5



N. B. – Pour les deux premières années, il n'y a qu'une limite supérieure, soit un maximum de 1 % du quota d'août 2008 à juillet 2009. À partir d'août 2009, la limite est dégressive de 0,1 % par mois jusqu'en janvier 2010; elle sera de 0,5 % pour les mois subséquents. Du mois d'août 2008 au mois de juillet 2010, il n'y a pas de seuil minimum; les provinces peuvent donc reporter toute quantité de quota non produit. Après la période de transition (24 mois), les provinces de la MCLO (Ouest) et de P5 (Est) auront chacune une limite inférieure de - 2,0 %, à condition que la limite inférieure de la mise en commun ne dépasse pas - 1,5 %.

Système centralisé de vente des quotas (SCVQ)

JANVIER 2017

Prix fixé : 24 000,00 \$

	Nombre	kg de MG/jour
Offres de vente		
Totales	133	458,9
Admissibles à la répartition	133	458,9
Réussies	133	458,9
Réserve		
Quantité achetée (-) / vendue (+)		+ 0,5
Offres d'achat		
Totales	719	6 131,5
Admissibles à la répartition	718	6 117,8
Réussies	718	459,4

Participe au prorata toute offre d'achat non comblée égale ou supérieure à 1,2 kg de MG/jour.

RÉPARTITION DES OFFRES DE VENTE ET D'ACHAT PAR STRATE DE PRIX

VENTES			ACHATS			
Nombre	kg de MG/jour	Cumulatif	Prix offerts \$/kg de MG/jour	Nombre	kg de MG/jour	Cumulatif
6	9,1		< 24 000,00	1	13,7	
127	449,8	458,9	24 000,00 Prix plafond	718	6 117,8	6 117,8

RÉPARTITION AUX ACHETEURS ET AUX VENDEURS

ACHETEURS			Nombre	kg de MG/jour	%	
Programme d'aide au démarrage		0	0	0,0	0,0	
Détention de moins de 12 kg de MG/jour		1	0,1	0,1	0,0	
Remboursement des prêts au démarrage		7	0,7	0,7	0,2	
Itération (0,3 kg de MG/jour)		717	210,3	210,3	45,8	
Prorata (4,20 %)		635	248,3	248,3	54,0	
7,51% des offres ont été comblées				459,4	100,0	
ACHETEURS			Nombre	kg de MG/jour	%	
Ayant cessé de produire depuis 1 mois et plus			0	0,0	0,0	
Offres partiellement comblées le mois précédent			0	0,0	0,0	
Offres du mois courant			133	458,9	100,0	
100,00% des offres ont été comblées				133	458,9	100,0

Prix des quotas dans les provinces du Canada JANVIER 2017

Province	\$/kg de MG/jour	Province	\$/kg de MG/jour	Province	\$/kg de MG/jour
Nouvelle-Écosse	24 000,00 plafond	Québec	24 000,00 plafond	Alberta	39 000,00
Île-du-Prince-Édouard	22 500,00	Ontario	24 000,00 plafond	Saskatchewan	32 000,00
Nouveau-Brunswick	21 500,00	Manitoba	25 000,00	Colombie-Britannique	43 000,00

Revue des marchés du lait

VIGUEUR SOUTENUE DE LA DEMANDE

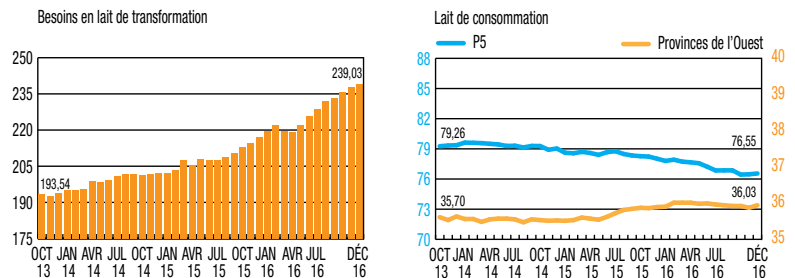
Pour la période de 12 mois finissant en décembre 2016, les besoins canadiens totaux sont de 354,27 M de kg de matière grasse. La demande est toujours en croissance pour le lait de transformation et se situe à 239,03 M de kg. Pour le lait de consommation, la demande est en légère hausse à 114,08 M de kg. À ces chiffres s'ajoute 1,16 M de kg de matière grasse pour les programmes d'innovation et d'exportation. La production à l'échelle du Canada a été de 344,53 M de kg de matière grasse. Des importations additionnelles ont servi à combler la demande totale.

Comme le montre le graphique de la demande pour les produits laitiers au Canada, la croissance des ventes au détail s'est accélérée pour les fromages. C'est particulièrement notable pour la mozzarella et les autres types de fromage comme le féta et le gouda mis ensemble dont la croissance a atteint 7,2 % pour la dernière période finissant en janvier 2017. La matière grasse est toujours aussi en demande avec des ventes de 4,5 % pour le beurre et de 4,4 % pour la crème. Par contre, les ventes de crème glacée ont légèrement reculé, passant de 3,1 % à 2,6 %. La croissance des ventes de yogourt a diminué sur les 3 dernières périodes, passant graduellement de 3,4 % à 2,4 %.

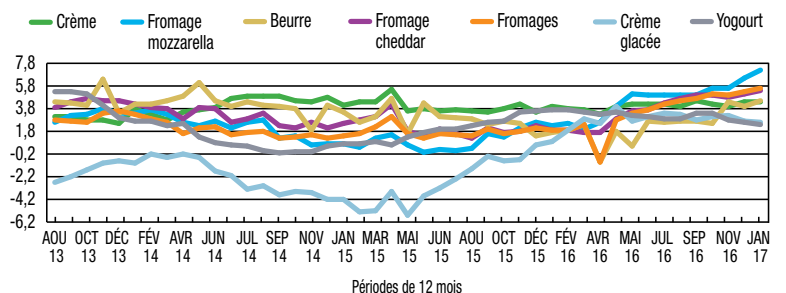
QUOTA ADDITIONNEL NON NÉGOCIABLE AJOUTÉ AU DROIT DE PRODUIRE DU QUÉBEC

EN VIGUEUR	% QUOTA NON NÉGOCIABLE	AUG. DU DROIT DE PROD.	
DÉC 11	9,5 %		
JAN 13	8,0 %		¹² En août 2015, une tranche de 5 % de quota non négociable a été convertie en quota négociable afin de ramener la part du quota non négociable à 10 %.
AVR 14	9,5 %		
DÉC 14	13,0 %		¹³ En décembre 2015, le droit de produire a été augmenté de 2 %, la part du quota non négociable a été ajustée à 9,78 %.
MAR 15	15,0 %		¹⁴ En février 2016, la part du quota non négociable a été ajustée à 5,0 %.
AOU 15	10,0 % ¹²		
DÉC 15	9,78 % ¹³	2 %	¹⁵ En juillet, août et septembre 2016, le droit de produire a été augmenté de 1 % pour chacun de ces mois. Conséquentement, la part de quota non négociable a été ajustée à 4,95 % en juillet, à 4,90 % en août et à 4,85 % en septembre.
FÉV 16	5,0 % ¹⁴		
JUL 16	4,95 % ¹⁵	1 %	¹⁶ En novembre 2016, le droit de produire a été augmenté de 3 %. Conséquentement, la part de quota non négociable a été ajustée à 4,70 %.
AOU 16	4,90 % ¹⁵	1 %	
SEP 16	4,85 % ¹⁵	1 %	
NOV 16	4,70 % ¹⁶	3 %	¹⁷ En décembre 2016, le droit de produire a été augmenté de 2 %. Conséquentement, la part de quota non négociable a été ajustée à 4,60 %.
DÉC 16	4,60 % ¹⁷		
FÉV 17	0 % ¹⁸		¹⁸ En février 2017, la dernière tranche de quota non négociable de 4,6 % est transférée au quota négociable. Conséquentement, la part du quota non négociable est ramenée à 0 %.

ÉVOLUTION DES BESOINS EN LAIT DE CONSOMMATION ET DES BESOINS CANADIENS EN LAIT DE TRANSFORMATION – MILLIONS DE KG DE MATIÈRE GRASSE



ÉVOLUTION EN % DE LA DEMANDE POUR LES PRODUITS LAITIERS AU CANADA¹¹



¹¹ Source: Nielsen, ventes au détail en épicerie qui représentent 50 % du marché total, considérant les ventes en institutions.



Pas sortis du bois

Les producteurs de lait européens ont vu leur situation s'améliorer légèrement ces derniers mois, mais leur prix du lait reste très bas. De fait, il demeure nettement inférieur au coût de production moyen des producteurs. Ainsi, aux Pays-Bas, une étude indique qu'entre juillet et octobre dernier, le prix du lait couvrait à peine 59 % du coût de production. En Allemagne, la situation était à peine meilleure avec un ratio de 67 %.

Ces données amènent le président de l'Association européenne des producteurs de lait, Romuald Schaber, lui-même producteur allemand, à déclarer : « Nous devons être bien conscients d'une chose. Il est probable qu'on puisse maintenir la production laitière en elle-même à court terme. Toutefois, dans les conditions actuelles, nous devons abandonner l'idée d'une production durable et sur l'ensemble du territoire. De nombreux producteurs de lait mettront la clé sous la porte ou s'endetteront davantage. Des régions de production entières risquent de se désertifier. »

Pour améliorer la situation, l'Association propose que le secteur s'autodiscipline grâce au Programme de responsabilisation face au marché. S'il est adopté, ce programme reposera sur un suivi étroit de l'état du marché laitier et l'application de mesures spécifiques en cas d'écart entre les prix du lait et le coût de production. Le programme définit trois niveaux de déséquilibre et décline un ensemble de mesures pour chaque niveau. Parmi ces mesures, on remarque au niveau 2 le versement d'un bonus aux producteurs qui accepteront de réduire leur production. De plus, tout producteur qui, au contraire, augmenterait sa production se verrait imposer des frais additionnels de commercialisation. Au niveau 3, le plus sévère, les producteurs s'imposeraient une diminution de production de l'ordre de 2 à 3 % pendant une période déterminée.

(Source : europeanmilkboard.com)

Une protéine à tout faire

Un jour, le kilo de bœuf haché qu'on trouve au supermarché pourrait bien être protégé par une pellicule fabriquée à partir du lait. Des chercheurs du Département américain de l'agriculture ont en effet mis au point une pellicule composée de caséine, une des protéines du lait. Cette pellicule s'avère 500 fois plus étanche que la pellicule de plastique. De plus, elle offre cet énorme avantage d'être dégradable. Mieux, elle est même comestible!

Trouver un substitut biodégradable à la pellicule de plastique occupe les chercheurs depuis déjà plusieurs années. Jusqu'ici, ceux-ci avaient eu tendance à privilégier le chitosan, un dérivé de la chitine, le composant de l'exosquelette des crustacés. L'intérêt pour la caséine s'explique par le fait que les pellicules à base de protéine sont très efficaces pour bloquer l'oxygène et freiner la détérioration de l'aliment.

Les chercheurs entrevoient de multiples applications à leur produit. Il pourrait servir par exemple pour les bâtonnets de fromage enrobés individuellement. Sous forme d'aérosol, il pourrait être appliqué aux céréales afin qu'elles demeurent croquantes. Actuellement, on doit saupoudrer celles-ci de sucre pour y arriver. Enfin, une pellicule de caséine appliquée à l'intérieur des boîtes de pizza éviterait que celles-ci deviennent grasses. Les chercheurs se donnent trois ans pour atteindre le stade de la commercialisation.

(Newatlas.com)



L'Irlande s'interroge sur ses petites fermes

Il n'y a pas qu'au Québec qu'on se questionne sur la capacité qu'auront les petites exploitations de concurrencer les grandes dans l'avenir (voir le PLQ, édition janvier 2017). Basé en Irlande, le site web Agriland a recueilli le point de vue de différents acteurs qui associent le succès futur des petits troupeaux à plusieurs facteurs. Ils entendent par petit troupeau une exploitation de 70 vaches, requérant une personne à temps plein.

La pleine valorisation des pâturages figure parmi les plus importants facteurs. « Nous vivons sous des conditions très favorables à la paissance et cela constitue un avantage énorme, estime Maurice Walsh, un producteur. Si les petits troupeaux en profitent pleinement, je suis convaincu qu'ils pourront se tirer d'affaire. »

Tout aussi cruciale apparaît la productivité du troupeau. Tom O'Dwyer estime qu'il faut cibler une production annuelle par vache de 420 à 450 kilos de solides gras et non gras et une longévité moyenne de 5,5 lactations. M. O'Dwyer dirige le Teagasc, un organisme national qui se consacre à la recherche et à la diffusion du savoir technique agricole.

Le niveau d'endettement constituera également un facteur clé. « Les troupeaux de 70 vaches pourront tirer leur épingle du jeu même en période de bas prix du lait pourvu que leur endettement soit maintenu à un minimum », croit Maurice Walsh.

« Dans 10 ans, conclut M. O'Dwyer, les troupeaux de 70 vaches seront plus communs qu'en ce moment, car ils deviendront l'équivalent des troupeaux de 40 vaches d'aujourd'hui. Pour se tirer d'affaire, ils devront être efficaces, maintenir un bas coût de production et disposer d'une configuration judicieuse de bâtiments et d'équipements. »

(Source : Agriland.ie)



Préparation :
15 minutes

Portions :
4 à 6

Salade Waldorf aux endives et au Rassembleu

INGRÉDIENTS

- 500 ml (2 tasses) de céleri coupé en dés
- 500 ml (2 tasses) de pommes coupées en dés
- 2 endives émincées
- 80 ml ($\frac{1}{3}$ tasse) de crème épaisse 15 % (de type champêtre)
- 45 ml (3 c. à soupe) de mayonnaise
- Sel et poivre du moulin
- 125 ml ($\frac{1}{2}$ tasse) de noix de Grenoble hachées grossièrement
- 150 g (5 oz) de fromage Le Rassembleu émietté grossièrement

PRÉPARATION

Dans un bol, mettre le céleri, les pommes et les endives.

Dans un autre bol, combiner la crème avec la mayonnaise. Saler et poivrer.

Verser la vinaigrette sur les trois premiers ingrédients et bien mélanger.

Répartir la salade dans les assiettes.

Parsemer de noix et de fromage bleu. Servir.

Vous cherchez une option pour ce fromage à pâte persillée?

Allez-y avec l'Ermite ou le Roc Bleu des 3J.



Pas de changements au prix de détail du lait

Plus tôt cette année, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) a décidé de maintenir les prix de détail du lait régulier des régions I, II et III inchangés pour 2017. Seuls les prix maximums de deux formats de la nouvelle région IV ont été ajustés au niveau en vigueur dans la région III. La RMAAQ a justifié sa décision, notamment par le fait qu'elle attend toujours le dépôt d'une analyse complète des coûts de transformation et de mise en marché du lait au détail.

L'ITA de La Pocatière offre de nouvelles formations en production biologique

Dès l'automne prochain, l'ITA de La Pocatière offrira trois nouvelles formations en production biologique dans le cadre de son programme Gestion et technologies d'entreprise agricole. Les formations offertes sont : 1) production laitière biologique et production végétale biologique; 2) production monogastrique biologique (porc et avicole) et production végétale biologique; 3) production polygastrique biologique (ovin, caprin et bovin de boucherie) et production végétale biologique. Pour plus d'information concernant ces formations, visitez le site de l'ITA de La Pocatière au www.ita.qc.ca/fr/lapocatiere.

Décès de Jocelyn Boutin

Le 29 décembre dernier, à l'âge de 66 ans, est décédé Jocelyn Boutin. Photographe à la pige, monsieur Boutin a été un collaborateur de longue date du *Producteur de lait québécois*. Plusieurs de ses clichés se sont retrouvés en page couverture et à l'intérieur du magazine au fil des ans.

La croissance dans le bio se poursuit

La dernière assemblée générale annuelle du Syndicat des producteurs de lait biologique a permis de brosser un portrait de la production laitière biologique au Québec. Au 30 novembre 2016, on dénombrait 111 producteurs certifiés biologiques et 18 usines québécoises qui recevaient du lait biologique, dont 6 producteurs-transformateurs. La production de lait biologique a plus que doublé au cours des dix dernières années et poursuit sa croissance. Au cours de l'année laitière 2015-2016, elle a été de 43,3 millions de litres. Elle devrait atteindre 45 millions de litres de lait pour la prochaine année laitière.

Agrométéo Québec : un nouvel outil pour le monde agricole

Le nouveau site Web Agrométéo Québec (www.agrometeo.org) offre aux entreprises et intervenants agricoles un éventail de renseignements de nature agroclimatique adaptés à leurs besoins. Il s'agit d'un outil utile à la prise de décision au quotidien, que ce soit pour renforcer la lutte contre les ennemis des cultures, pour effectuer une meilleure

utilisation des pesticides, pour optimiser l'emploi de l'eau et des fertilisants, pour améliorer la productivité et les activités de mise en marché de l'entreprise ou pour composer avec la variabilité climatique. L'application mobile d'Agrométéo peut aussi être téléchargée à partir d'App Store ou Google Play. Le déploiement de l'outil Agrométéo Québec est soutenu financièrement par l'entremise des Initiatives Agri-risques, programme établi en vertu de l'entente Canada-Québec Cultivons l'avenir 2.

Une excellente année pour Agropur

À l'occasion de sa dernière assemblée générale annuelle, Agropur coopérative a annoncé des revenus de près de 6 milliards de dollars pour son exercice qui s'est terminé le 1^{er} novembre 2016. L'entreprise affiche un excédent d'exploitation en augmentation de 105,7 M\$, ou 34,6 %, pour s'établir à 411,7 M\$. L'excédent net avant ristournes augmente de 63,1 % pour atteindre 154 M\$. La Coopérative pourra verser une ristourne en hausse de 50 %, soit 60,1 M\$, à ses 3 345 membres. De plus, la proportion des revenus d'Agropur en provenance des États-Unis est toujours en progression, atteignant 44,3 % cette année.

Qualité du lait chez Agropur : la Ferme Jolipré Holstein se démarque

Lors du dernier gala du Club de l'Excellence d'Agropur, la Ferme Jolipré Holstein de Saint-Moïse au Québec a remporté le titre de grande championne de la qualité du lait. Propriété de Marie-Josée Turcotte et Régis Lepage, l'entreprise s'est particulièrement distinguée en obtenant le meilleur résultat combiné en ce qui regarde la qualité du lait et l'inspection sanitaire de la laiterie. Les propriétaires possèdent un troupeau de 80 sujets de race holstein, dont 45 vaches en lactation atteignant une production de 10 508 kg de lait en moyenne par sujet. Seize nouveaux champions régionaux ont aussi reçu les grands honneurs lors de ce gala.



WESTFIELD

DEPUIS 1951

Le plus vaste choix de trémies mobiles

VIS À GRAINS

Trémies mobiles
modèles standards ou surbaissés

Diamètres et longueurs variés

Relevage hydraulique de la vis
Entraînement par courroie

Longueur : de 26 à 125 pieds.



Teagle

DEPUIS 1943

Un équipement polyvalent qui répond à vos besoins



T7100



T5050-2

DÉCHIQUETEUSES ET DISTRIBUTRICES DE PAILLE

A couteaux, attache 3 points ou trainée.
Peut avoir une précision de coupe
de 10mm à 50mm.

Pour balles rondes ou rectangulaires.
Matériel sec, humide ou gelé.

Pour trouver le marchand le plus près de chez vous, consultez le www.mticanada.ca
Téléphone : 1 866 667-6328 Télécopieur : 1 800 363-7157 Courriel : info@mticanada.ca

MTI
CANADA

189583

ALÉNA: non à la renégociation des tarifs et des contingents tarifaires

Le président américain, Donald Trump, a annoncé officiellement le 23 janvier dernier son intention de renégocier l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) avec le Canada et le Mexique afin de favoriser les États-Unis dans cet accord. Bien que les détails des points à renégocier ne soient pas encore connus au moment d'écrire ces lignes, Les Producteurs de lait du Québec (PLQ) et Les Producteurs laitiers du Canada (PLC) suivent de près l'évolution de ce dossier. Le texte actuel de l'ALÉNA prévoit que le Canada peut maintenir les tarifs et les contingents tarifaires négociés à l'OMC. Les PLQ demandent au gouvernement canadien de ne pas accepter de renégocier cette disposition.

Agropur se porte acquéreur de Scotsburn

En février dernier, Agropur coopérative a annoncé qu'elle se portait acquéreuse des actifs de l'entreprise néo-écossaise Scotsburn Cooperative Services Limited. L'entente porte sur les usines de Truro (Nouvelle-Écosse) et de Lachute (Québec), qui produisent plus de 50 millions de litres de produits laitiers congelés par année, ainsi que sur la marque Scotsburn. Les activités acquises représentent des ventes annuelles totales de plus de 150 millions de dollars.

Jennifer Hayes, commissaire à la CCL



Le 4 janvier dernier, le ministre canadien de l'Agriculture, Lawrence MacAuley, a annoncé la nomination de Jennifer Hayes, productrice de lait et de bovins de boucherie en Gaspésie, à titre de commissaire de la Commission canadienne du lait (CCL) pour un mandat de trois ans. Elle succède à Hennie Bos dont le mandat se terminait cette année. Mme Hayes était impliquée dans l'Union des producteurs agricoles, le Conseil régional des Producteurs de lait de Gaspésie-Les Îles et le syndicat des producteurs de bovin de sa région.

TESTEZ vos CONNAISSANCES

PROACTION - Dans une étable à stabulation entravée, on doit obligatoirement déplacer les vaches pour les faire vèler dans une aire de vèlage spécifique. Vrai ou faux?

DOSSIER - Réduire la teneur en protéine des rations de 18,1 % à 16,5 % diminue l'excrétion d'azote. Quelle pourrait être l'économie annuelle pour une ferme moyenne?

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE - Combien d'éléments stratégiques un plan de biosécurité devrait-il comprendre?

a) 4
b) 10
c) 50

(1) FAUX (2) PLUS DE 7 000 \$ (3) A

Faites votre fromage à la maison !
appareil automatisé

LE PETIT Fromager

PASTEURISATEUR-CAILLEUR MAISON HOME CHEESEMAKER-PASTEURIZER-VAT PAR/BY LS BILODEAU

Contactez-nous maintenant !
lsbilodeau.com - 418 876-0006

FABRICATION DE PRODUITS EN ACIER

187892



Traite et alimentation adaptées à *SES* besoins

Avec un système de traite automatisé Monobox, combiné au nouveau pousse-ensilage automatisé FRone, la routine de chaque vache est optimisée pour un plus grand nombre de traite et un meilleur apport alimentaire.

Le Monobox possède la technologie la plus récente sur le marché afin d'offrir un attachement rapide et une « traite tout-en-un dans le manchon » simplifiée et de haute qualité. Le FRone est un outil fiable et facile à utiliser pour maintenir l'ensilage à la portée de vos vaches 24/7, s'assurant qu'elles tirent le meilleur de leur ration. Lorsque vous vous adaptez aux besoins de vos vaches, vous optimisez leur routine et maximisez ainsi leur potentiel de production laitière.

ALAIN BEAUREGARD INC.
Région Iberville/St-Jean-sur-Richelieu
Ste-Cécile-de-Milton 450 378-1082

ÉQUIPEMENTS C. LESAGE INC.
Denis Lesage
St-Léon-le-Grand 819 228-5694

LAWRENCE'S DAIRY SUPPLY INC.
Moose Creek (Ont.) 613 538-2559

CENTRE LAITIER LTÉE
Notre-Dame-du-Nord 819 723-2256

ÉQUIPEMENTS DE FERME BHR INC.
Howick 450 825-2158

RAYMOND BIRON INC.
St-Elphège 450 568.2250
Dany Poulin Enr., représentant
St-Hyacinthe 450 223.9387

R. OUELLET
ÉQUIPEMENT DE FERME INC.
St-Jean-de-Dieu 418 963-2133
Amqui 418 629-1441

C.S.R. / LACHARITÉ
Steeve Raïche, représentant
Ste-Eulalie 819 817.6834
Mario Lacharité, représentant
Nicolet 819 293.8676

ÉQUIPEMENTS DE FERME
GAËTAN THÉBERGE INC.
St-Gervais 418 887-3018

F. GÉRARD PELLETIER INC.
St-Pascal 418 492-2439

ÉQUIPEMENT M.B.L. INC.
Victoriaville 819 752-6585
Julien Bédard, représentant
Lyster 819 352-6169

Mario Morency, représentant
St-Prime 418 693-9192
Éric Boucher, représentant
Chicoutimi 418 693-9192

Coaticook
819 849-2888 / 819 571-0436

Mario Jean
Spécialiste en traite
conventionnelle et DairyProQ
Cell. 514 386-9032

Jérôme Voyer
Spécialiste en robotique
Cell. 450 521-6488

Gabriel Roy
Spécialiste en hygiène
Cell. 819 352-1696

Depuis 1991...
Purina salue l'excellence des Éleveurs Élite !



2016 | Luc et Pauline Rivard, Claudine (Léanne), Catherine
Saint-Alban, Québec

Luc et Pauline forment un couple dynamique et charmant et sont les propriétaires de la Ferme AgriVente. Luc, qui a occupé diverses fonctions tout au long de sa carrière, et Pauline, qui l'a épaulé dans chacun de ses projets, exploitent une ferme de 70 vaches laitières Holstein pur-sang à St-Alban. Leurs filles, Catherine et Claudine qui occupent chacune un emploi extérieur leur prêtent assistance sur la ferme quand elles le peuvent. La dynamique de cette famille tissée serrée a une nouvelle source de motivation depuis la venue de la petite Léanne (la fille de deux ans de Claudine) qui s'est ajoutée au groupe.

À l'origine pour répondre à un besoin des fermes de la région, Luc mis sur pieds un magazine, AgriVente, qui publiait des équipements et de la machinerie agricole d'occasion à vendre ainsi que de la publicité. Luc commença aussi à commercer du bétail laitier avec des pointes jusqu'à 1 200 génisses et 300 vaches en lactation par année, essentiellement aux États-Unis et au Mexique lors des fortes demandes à l'exportation. Luc a tenté sa chance dans le domaine de la vente aux enchères en 1997 et a acheté sa première ferme avec un quota de 18 kg dans la région de Champlain. Il a plus tard acheté une deuxième ferme avec un quota de 17 kg dans la région de Portneuf avant de finalement acheter la terre et les granges de ses installations actuelles de St-Alban; tous les achats ont été effectués en l'espace de deux ans.

Depuis qu'ils se sont établis sous l'appellation Ferme AgriVente, l'allure de l'exploitation laitière a changé au fil des ans avec l'ajout d'un bâtiment pour machinerie, d'une fosse à fumier, d'un mélangeur RTM et d'un convoyeur soigneur. Une étable froide pour génisses et vaches tarées a également été ajoutée. En 2008, Luc et Pauline ont décidé d'entreprendre un autre projet, soit la construction de leur

maison de rêve qu'ils habitent aujourd'hui au sommet de la colline surplombant la ferme. En ce moment, ils effectuent des travaux dans l'étable afin d'ajouter un bureau et des commodités pour recevoir la clientèle et les intervenants.

Luc et Pauline exploitent 500 acres de terres réparties entre un boisé de 80 acres, 115 acres de blé, 80 acres de soya, 45 acres de maïs à ensilage, 35 acres de pâturage et 155 acres de prairies pour le fourrage. Au total, AgriVente compte 145 têtes, 70 vaches incluant les tarées et les reproductrices qui comblent tous les jours le quota de 73 kg et 75 génisses. Luc adore les vaches aux pis solides et faciles à traire, qui présentent de belles qualités par rapport aux bêtes au long pedigree. Aujourd'hui le troupeau Agrivente compte une classification de 12 EX, 42 TB 16 BP.

Les jeunes génisses de la Ferme AgriVente ont un départ solide avec le lacto-remplaceur CHOW MATERNITÉ 22:18 et la moulée EXTRUVEAU. Vers 5 semaines, leur moulée de début est mélangée à une moulée de croissance en cube et les génisses reçoivent du foin sec, le SUP-R-BLOC MINÉRAL 9:5 en plus d'avoir accès au pâturage. Les vaches tarées sont préparées pour le vêlage avec le produit de transition PRIMER 17G qui est également donné en top dress pendant la première semaine après le vêlage. Les vaches en lactation atteignent un rendement maximum et une production annuelle de 11,012 kg avec une ration d'ensilage de maïs, d'ensilage de foin et de balles rondes complétées avec le supplément personnalisé à base de NUTRI 45.

L'avenir pour la Ferme Agrivente sera sûrement intéressant et rempli d'aventures. Grâce à l'esprit d'entrepreneuriat de Luc et au soutien de Pauline, ils mijotent quelques nouveaux projets et, bien sûr, vivront de nombreuses aventures à bord de bateaux de croisière au cours des prochaines années, une passion qu'ils partagent.



www.agripurina.ca

★ Meunerie Dynamix Portneuf et Cargill Nutrition Animale Canada félicitent les propriétaires de la Ferme AgriVente pour cet accomplissement.

188516